

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'information  
et des bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

MEMOIRE D'ETUDE

Préparation et première phase d'une rétroconversion : le cas de la  
bibliothèque patrimoniale de l'Ecole nationale supérieure des  
Beaux-arts

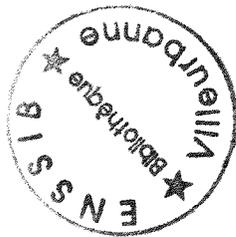
Noëlle Lagrange

Directeur de mémoire : Jean-Marc Proust, ENSSIB

1995

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'information  
et des bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**



MEMOIRE D'ETUDE

Préparation et première phase d'une rétroconversion : le cas de la  
bibliothèque patrimoniale de l'Ecole nationale supérieure des  
Beaux-arts

Noëlle Lagrange

Directeur de mémoire : Jean-Marc Proust, ENSSIB

Lieu du stage : Bibliothèque patrimoniale de l'Ecole nationale  
supérieure des Beaux-arts

Directrice du stage : Annie Jacques

1995

DCB

14

1995

**Résumés :**

La bibliothèque patrimoniale de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-arts est une bibliothèque d'art de taille moyenne. Les méthodes qu'elle utilise pour procéder à la rétroconversion de son catalogue manuel d'ouvrages sont décrites, ainsi que les problèmes rencontrés. Une comparaison est effectuée avec les méthodes employées pour leur rétroconversion par deux autres bibliothèques d'art.

The Ecole Nationale supérieure des Beaux-art library is a medium-sized library. The methods used by the library to convert its manual cataloging records to machine-readable form and the problems encountered are described. The choices and potential problems are discussed. Try to show merits of methods employed by two other art libraries.

**Descripteurs :**

**Conversion rétrospective (catalogage)**

**Ecole nationale supérieure des Beaux-arts (France)**

**Bibliothèques d'art**

## Sommaire

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Liste des sigles utilisés</b>   | <b>3</b>  |
| <b>Introduction</b>  | <b>4</b>  |
| <b>1- Présentation des acteurs et du projet</b>                                      | <b>5</b>  |
| <b>1.1- La bibliothèque de l'ENSB-A</b>  | <b>5</b>  |
| 1.1.1- Les origines de la bibliothèque   | 5         |
| 1.1.2- La mission et les collections de la bibliothèque patrimoniale                 | 6         |
| 1.1.3- Les projets d'avenir  | 9         |
| <b>1.2- Qu'est-ce qu'une conversion rétroactive ?</b>                                | <b>11</b> |
| 1.2.1- Définition et objectifs   | 11        |
| 1.2.2- Historique, rôle des associations professionnelles<br>et des pouvoirs publics | 12        |
| 1.2.3- Les objectifs et les moyens de la bibliothèque<br>patrimoniale de l'ENSBA     | 14        |
| <b>1.3- Les catalogues objets de la rétroconversion</b>                              | <b>16</b> |
| <b>2- Déroulement des opérations</b>   | <b>18</b> |
| <b>2.1- Phase d'études préliminaires</b>   | <b>18</b> |
| 2.1.1- Premiers tests  | 18        |
| 2.1.2- Analyse des résultats des études et choix des<br>méthodes et techniques       | 20        |
| 2.1.3- Les ressources nécessaires  | 21        |
| Ressources budgétaires   | 21        |
| Ressources en personnel  | 22        |
| Budget-temps et planification du projet  | 23        |
| <b>2.2- Première étape : les ouvrages étrangers</b>                                  | <b>24</b> |
| 2.2.1- RLA sous-traitant de RLIN pour les rétroconversions                           | 24        |
| 2.2.2- Traitement des requêtes en différé avec le logiciel Quickmarc                 | 25        |
| Le matériel et le logiciel   | 25        |
| La saisie  | 26        |

|   |    |
|---|----|
| Les vérifications   | 27 |
| Les inconvénients de Quickmarc  | 28 |
| Bilan de la saisie  | 28 |
| 2.2.3- Chargement des notices   | 31 |
| 2.3- Etapes ultérieures   | 33 |
| 2.3.1- Les ouvrages français postérieurs à 1969   | 33 |
| l'échec des requêtes en différé dans BN-OPALE   | 33 |
| La connexion directe à BN-OPALE   | 34 |
| 2.3.2- Récupération des notices des CD-Rom rétrospectifs<br>de la BNF pour les ouvrages français antérieurs à 1970                                      | 35 |
| 2.3.3- Récupération des notices d'autorité du CD-ROM BNA  | 36 |
| 2.3.4- Nettoyage de la base   | 37 |
| 3- Eléments de comparaison : la rétroconversion dans les autres sites futurs<br>membres du pôle documentaire de l'Institut national d'histoire de l'art | 40 |
| 3.1- La bibliothèque centrale des musées nationaux au Louvre,<br>autres moyens, autres méthodes   | 40 |
| 3.2- La bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet  | 43 |
| 4- Réflexions sur quelques méthodes appliquées à l'ENSB-A   | 48 |
| 4.1- L'équipe de conduite du projet   | 48 |
| 4.2- Les problèmes de comptage  | 49 |
| 4.3- La documentation   | 51 |
| 4.4- la planification   | 52 |
| 5- Conclusion   | 54 |
| Annexes   | 55 |
| Bibliographie   | 56 |

## Liste des sigles

**AAT : Art and Architecture Thesaurus**

**ABNA : Association pour la Bibliothèque nationale des arts**

**AIC : Ateliers informatiques du Centre**

**ARL : Association of Research Libraries**

**AUROC : Association des utilisateurs du réseau OCLC**

**BAA : Bibliothèque d'art et d'archéologie**

**BCMN :Bibliothèque centrale des musées nationaux**

**BNA : Bibliothèque nationale des arts**

**CADIST : Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique**

**CLR : Council on Library Ressources**

**DPDU : Direction de la programmation universitaire**

**ENSBA : Ecole nationale supérieure des Beaux-arts**

**IFLA : International Federation of Librarian Associations**

**INHA : Institut national d'histoire de l'art**

**LCSH : Library of Congress Subject Headings**

**LIBER : Ligue des bibliothèques européennes de recherche**

**OCLC : Online Computer Library Center**

**OCR : Optical Character Recognition**

**RAMEAU : Répertoire d'autorités matière encyclopédique et alphabétique**

**RLA : Retro Link Associates**

**RLIN : Research Libraries Information Network**

**RLG : Research Libraries Group**

**SUNIST : Serveur universitaire national pour l'information scientifique et technique**

## **Introduction**

**Dans sa recommandation R(89)11 du 19 septembre 1989 le Conseil de l'Europe supposait que la « rétroconversion », conséquence directe de l'informatisation de leurs catalogues serait sans doute le « challenge » de la prochaine décennie pour les bibliothèques de recherche européennes.**

**Six ans après beaucoup de bibliothèques françaises ont terminé ou entamé une rétroconversion, mais peu d'entre elles ont décrit leur expérience et le novice qui cherche à se documenter a surtout à sa disposition l'abondante littérature anglo-saxonne sur le sujet. Pour s'informer sur un cas spécifique français il fallait donc aller sur place découvrir les méthodes utilisées par une bibliothèque effectuant une rétroconversion. La bibliothèque patrimoniale de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-arts (ENSBA), qui avait depuis longtemps un projet de rétroconversion, du fait de sa candidature au regroupement des bibliothèques d'art sur le site laissé vacant après le déménagement des imprimés de la BNF, nous a permis d'étudier sa rétroconversion entre le 2 juillet et le 29 septembre 1995.**

**Le présent travail est donc avant tout une étude de cas faite par une débutante dans le domaine, persuadée que la description pas à pas de l'expérience d'autrui peut apporter beaucoup à qui se pose des questions sur la rétroconversion. L'ensemble de la démarche de l'ENSBA sera donc décrit depuis les balbutiements du projet jusqu'à la phase en cours fin septembre 1995. Il ne s'agira pas de donner des leçons mais de comprendre comment une bibliothèque spécialisée donnée affronte ce qu'il est convenu de considérer comme une lourde tâche, et dans une moindre mesure d'analyser certains aspects de sa démarche à la lumière de l'expérience d'autres bibliothèques.**

# **1 - Présentation des acteurs et du projet**

## **1.1 - La bibliothèque de l'ENSBA**

### ***1.1.1 - Les origines de la bibliothèque***

La bibliothèque est organisée entre 1862 et 1864 par Ernest Vinet, le 1er bibliothécaire, à partir du regroupement dans le Palais des études de Duban d'ouvrages hérités de l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture, de divers dons et de la collection achetée au marquis de Chennevières, auparavant remisés dans les combles ou dispersés dans l'école. Elle comprend des livres, des manuscrits, des estampes, des dessins d'académie ou d'architecture.

Vinet a pour but de créer une source de documentation et de modèles pour les élèves peintres, architectes et sculpteurs. Il y intègre des dessins académiques des XVIIe et XVIIIe siècles, des relevés et des envois de Rome, exercices de restauration graphique des monuments antiques imposés aux pensionnaires architectes. L'Antiquité tient une place prépondérante, l'art médiéval, l'Extrême-Orient, et tous les styles de Henri II à Louis XVI sont largement représentés. Les collections accueillent également les oeuvres primées au Grand Prix de Rome en peinture, sculpture et architecture et aux concours mensuels de l'école qui servent de modèles de référence pour l'enseignement. L'architecture domine car elle est la discipline majeure de l'école.

Ouverte non seulement aux élèves mais aussi aux artistes, historiens de l'art amateurs et curieux, en 1864 elle comprend 3 000 ouvrages représentant 10 000 volumes, installés au 1er étage du Palais des études dans une galerie transformée en salle de lecture.

Depuis, le fonds s'est accru grâce aux souscriptions et crédits du ministère de tutelle et aux nombreuses donations, soit plus de 400 dons et legs entre 1864 et la seconde guerre mondiale. Les dons les plus importants sont le fait d'anciens élèves ou professeurs et de leurs familles. Parmi les donations on remarque celle de la veuve de J. Lesoufaché (3000 imprimés en grande partie rares et précieux, 30 000 estampes d'architecture et d'ornement), celles d'amateurs et de collectionneurs comme Charles Horace His de la Salle en 1869, Victor Schoelcher en 1879, le prince Stirbey et surtout Jean Masson, industriel et collectionneur amiénois, qui fait don en 1925 de l'ensemble de sa collection, excepté le fonds régional. La donation Masson comprend des livres anciens, surtout des livres à figures des XVe et XVIe siècles, des xylographies, des estampes, des manuscrits et des miniatures, ainsi que des dessins des écoles françaises, italiennes, flamandes et hollandaises. Enfin la collection s'est accrue en 1987 de dessins français des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles rassemblés par le journaliste d'origine hongroise, Mathias Polakovits.

### *1.1.2 - La mission et les collection de la bibliothèque patrimoniale*

Les missions de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts ont changé en 1968. L'enseignement de l'architecture étant devenu autonome, la mission de l'école concerne désormais les arts plastiques, ce qui est à l'origine du schéma de fonctionnement de la bibliothèque en place depuis 1993 et la séparant en deux pôles, une médiathèque et une bibliothèque patrimoniale.

La médiathèque, destinée à répondre aux besoins pédagogiques, offre aux étudiants environ 30 000 volumes en accès libre dans la salle de lecture Stratis Andreadis. Elle est orientée principalement vers l'art contemporain, une documentation générale en histoire de l'art d'un bon niveau et comporte environ 140 titres de périodiques.

La bibliothèque patrimoniale regroupe l'ensemble des fonds patrimoniaux, livres et collections spécialisées. Elle est ouverte aux étudiants et aux professeurs de

l'école, aux chercheurs extérieurs et étudiants extérieurs à partir du 3e cycle. Son fonds est décrit par Annie Jacques dans le Guide des bibliothèques patrimoniales à paraître.

Il est composé d'ouvrages manuscrits et imprimés, d'archives et de collections spécialisées. Les 120 000 ouvrages du XVIe au XXe siècle et 900 titres de périodiques morts ou vivants appartiennent au domaine de l'enseignement de l'architecture, de la peinture, de la sculpture et de la gravure. L'architecture est la mieux représentée avec des ouvrages de théorie, d'histoire, d'urbanisme, de techniques de construction et de typologie des bâtiments. L'archéologie antique et les techniques d'art dans les disciplines traditionnelles de l'école sont bien représentées.

Certains documents méritent une attention particulière. C'est le cas notamment de la série des livres de relation de voyages, des traités d'architecture français, italiens, flamands et néerlandais, et d'ouvrages précieux provenant du fonds de l'Académie royale de peinture et de sculpture, tels l'oeuvre gravé de Hyacinthe Rigaud ou d'Antoine Watteau relié aux armes de Jean de Julienne, ou les grands recueils du Cabinet du Roy.

Enfin la bibliothèque possède 700 incunables provenant en majeure partie de la donation Masson, dont par exemple « Le songe de Poliphile » de Francesco Colonna, dans l'édition d'Alde Manuce de 1499, particulièrement recherchée par les collectionneurs, et dont la bibliothèque possède deux exemplaires complets.

La part des documents imprimés étrangers est estimée à 30 000 volumes.

En raison de la vocation de l'école les collections spécialisées sont très développées. Les estampes représentent environ 100 000 pièces du XVIe au XIXe siècle classées thématiquement ou par artistes. La collection comprend des xylographies, des clairs-obscurs et des gravures sur bois du XVIe siècle. De très nombreuses estampes concernent surtout le domaine de l'architecture et de l'ornement. Citons l'oeuvre complet de Théodore Géricault et une série d'oeuvres d'Albrecht Dürer.

Les 70 000 photographies datent principalement de la période 1850-1914. Le fonds le plus original est le fonds topographique avec des tirages d'Atget, d'Edouard Baldus, d'H. C. Delmaet et L. E. Durandelle, de Charles Nègre et de Charles Marville.

Les dessins scolaires comptent plus de trois mille pièces pour les peintres et les sculpteurs et vingt mille pour les architectes dont Charles Percier, P. F. L. Fontaine, Henri Labrouste, Victor Laloux, Tony Garnier, ...

Près de 10 000 dessins de maîtres regroupent des pièces exceptionnelles des écoles françaises, italiennes et nordiques, Le Primaticci, Jacques Callot, Le Brun, Claude Lorrain, Nicolas Poussin, François Boucher, Théodore Géricault, Le Tintoret, Raphaël, Titien, Veronese, Dürer, Cranach, Rembrandt, etc.

L'origine de la collection des dessins d'architecture de 10 000 pièces est également l'Académie royale avec les oeuvres de Nicolas Le Camus de Mézières, Marie-Joseph Peyre ou Charles de Wailly auxquels s'ajoutent des collections de dessins d'architecture et d'ornement et le fonds du XIXe siècle souvent en relation avec les voyages d'études : la mission d'Abel Blouet en Morée, le voyage de Jules Laurens en Perse.

Le fonds de manuscrits provient des archives de l'ancienne Académie de peinture et de sculpture, procès-verbaux, inventaires, conférences, notes inédites auxquels se sont ajoutés au XIXe siècle la correspondance de Charles Garnier, les papiers de J. L. David, les mémoires des envois de Rome, ...

Trois cents manuscrits à peinture proviennent principalement de la collection de miniatures en feuilles du XIIe au XVIIe siècle de Jean Masson.

La collection de peintures et de sculptures (3 000 oeuvres) comprend des séries scolaires, prix de Rome et autres, jusqu'à 1968 ainsi que des oeuvres, portraits et morceaux de réception des anciennes académies avec des oeuvres de Hubert Robert, Honoré Fragonard, David, Ingres, Rude, Carpeaux,...

Malgré les soins mérités par l'exceptionnelle richesse des fonds patrimoniaux, la priorité donnée à la médiathèque par la direction de l'école a pour conséquence une activité très ralentie de la bibliothèque patrimoniale. Si les collections spécialisées continuent d'être gérées, tel n'est pas le cas des documents imprimés, les moyens en crédit et en personnel étant affectés en quasi-totalité aux collections spécialisées. Seules demeurent les acquisitions à titre non onéreux, essentiellement de catalogues d'expositions obtenus en justificatifs de documents prêtés aux dites expositions, les abonnements à quelques périodiques d'architecture que seule l'ENSBA possède en France (30 000 F) et les abonnements à des périodiques professionnels (10 000 F). Le personnel se réduit à cinq conservateurs du patrimoine affectés à la conservation des collections spécialisées, deux documentalistes responsables des dossiers documentaires et des catalogues informatiques, deux surveillants, trois agents au service photographique et deux secrétaires (voir organigrammes en annexes).

Pourtant l'avenir semble devoir devenir meilleur avec un déménagement prévu vers 1998 dans le cadre du regroupement de bibliothèques d'art rue de Richelieu.

### *1.1.3 - Les projets d'avenir*

Depuis l'annonce en 1989, par Jack Lang, d'un projet d'institut avec un pôle documentaire regroupant des bibliothèques d'art dans les locaux laissés vacants par le départ des imprimés de la Bibliothèque nationale sur le site de Tolbiac, des réflexions sont menées sur les missions de la bibliothèque patrimoniale.

Malgré les lenteurs, les réticences et les avatars nombreux du projet, il reste à l'ordre du jour. Monsieur Laclotte chargé par le gouvernement de réfléchir à un projet d'Institut national d'histoire de l'art (INHA) a remis en mars 1995 un rapport non diffusé à ce jour. Sous l'égide d'une mission de préfiguration de

**l'Institut, des réunions regroupant les bibliothèques associées au projet ont permis de dégager des orientations.**

**Les six départements spécialisés de la Bibliothèque nationale de France lui demeureraient rattachés et cohabiteraient sur le site Richelieu-Vivienne avec les bibliothèques appartenant à l'Institut. Le regroupement de bibliothèques comprendrait les fonds de la Bibliothèque d'art et d'archéologie, de la Bibliothèque centrale des musées nationaux, de la bibliothèque patrimoniale de l'Ecole des Beaux-arts et de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. Cent mille ouvrages seraient mis en libre-accès dans l'actuelle salle de lecture des périodiques ; les chercheurs qualifiés auraient accès aux magasins et les documents précieux seraient consultables dans une autre salle.**

**Les bibliothèques devraient conserver leur personnel, leurs moyens d'acquisition, leur mission et leur identité administrative et historique mais elles mettraient en commun leur politique d'acquisition et leurs services au public. En matière d'architecture du système d'information, chaque bibliothèque participante ayant pour l'instant un système différent avec des formats de catalogage différents, l'intégrité des bases catalographiques existantes serait conservée s'il est possible de développer un système permettant l'interrogation en une seule opération des quatre bibliothèques. Au-delà, la base deviendrait commune dans le cadre d'un système intégré de gestion de bibliothèque, à l'image de celui retenu pour la Bibliothèque nationale de France, qui pourrait assurer la gestion des bibliothèques et de l'ensemble de l'INHA.**

**Financées sur les crédits affectés au précédent projet de Bibliothèque nationale des arts, des études techniques ont été menées sur les catalogues dans la perspective d'un schéma directeur informatique permettant de regrouper les catalogues des différents fonds. L'étude principale a porté sur la conversion rétrospective définie comme une priorité.**

## 1.2 - Qu'est-ce qu'une conversion rétrospective ?

### 1.2.1 - Définition et objectifs d'une conversion rétrospective

L'informatisation des catalogues de bibliothèques a rapidement conduit les bibliothécaires à se poser la question du devenir des anciens fichiers et catalogues manuels. Aussi bien pour l'usager de la bibliothèque que pour l'utilisateur interne le progrès apporté par les catalogues informatisés ne pouvait indéfiniment se doubler de l'inconvénient d'avoir à se reporter également aux catalogues manuels qui demeuraient en service pour des notices antérieures à l'informatisation. Force a été d'imaginer des solutions pour transférer sur des supports informatiques les catalogues manuels ; ainsi est apparue la notion de conversion rétrospective.

On peut reprendre la définition qu'en a donné Catherine Lupovici « une action de masse hors catalogage courant » qui « permet de convertir sous forme exploitable par l'ordinateur, dans un format standard, un ensemble de notices bibliographiques de documents déjà catalogués manuellement ou informatiquement dans un autre format »<sup>1</sup>. Il convient de distinguer clairement entre la conversion rétrospective, reprise de notices existant déjà, et le catalogage rétrospectif, c'est-à-dire catalogage livre en main de fonds non décrits.

L'association Liber (Ligue des bibliothèques européennes de recherche) a énoncé en 1989 les grandes lignes qui doivent guider une rétroconversion, forme abrégée de l'expression conversion rétrospective<sup>2</sup>.

1. LUPOVICI, Catherine.- La conversion rétrospective des catalogues. *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 36, 1er trimestre 1991, p. 25-31.

2. LIBER LIBRARY AUTOMATION GROUP.- Guidelines for retrospective projects. - *IFLA Journal*, t. 16, n° 1, Feb. 1990, p. 32-36.

Elle a recommandé de commencer par définir le but exact et l'étendue du projet afin d'établir une stratégie adaptée. Ensuite on choisira une méthode parmi les trois grands types existant : saisie par un prestataire de service, conversion maison, dérivation de notices dans des bases extérieures ou sur CD-ROM. On déterminera des priorités pour le traitement des documents, leur choix, le choix des supports à rétroconvertir, fiches du catalogue ou inventaire (la reprise livre en main étant exclue), et le niveau de description bibliographique. La gestion du projet comprendra des travaux préliminaires, essentiellement d'échantillonnage, fondamentaux pour permettre une bonne planification. Le récolement préalable qui peut tenter certaines bibliothèques est déconseillé car il convient de mesurer son effort, la rétroconversion étant déjà dévoreuse de moyens et d'énergie. Enfin planification et évaluation du projet sont indispensables.

Une importante littérature, particulièrement anglo-saxonne, reprend la définition des tâches de la rétroconversion ; toutes les définitions ont en commun d'insister sur l'importance de la planification de la rétroconversion, le soin à apporter à l'échantillonnage préalable et la confusion à éviter entre rétroconversion et catalogage rétrospectif.

### *1.2.2 - Historique, rôle des associations professionnelles et des pouvoirs publics*

La première conversion rétrospective pilote a eu lieu aux USA en 1973 pour la constitution d'un catalogue collectif nord-américain des publications en série, CONSER. Depuis, il est devenu évident pour les bibliothèques du monde entier qu'il est particulièrement pratique aussi bien pour l'utilisateur que pour des besoins de gestion d'avoir l'ensemble de ses notices sur un catalogue unique informatisé. D'autre part, le catalogage courant dans les systèmes informatisés étant devenu massif, la plupart des ouvrages ont été décrits dans un quelconque réservoir bibliographique et sont donc récupérables. Enfin, maintenir à la fois des fichiers manuels et des fichiers informatisés est une lourde charge. Aux USA plusieurs

associations produisirent des recommandations en faveur des rétroconversions : le CLR en 1983, « Recommandations pour une stratégie nationale de conversion rétrospective », l'ARL en 1985, « Plan pour une conversion rétrospective coordonnée en Amérique du nord »<sup>1</sup>.

En 1989, dans un numéro spécial d'« IFLA journal » consacré en grande partie à la rétroconversion, l'IFLA reprenait des documents de travail des sessions de ses congrès de 1988 et de 1989 faisant état de grands projets de conversions rétrospectives dans le monde, entre autres en Australie, au Royaume-Uni, en France.

Le Conseil de l'Europe prend l'initiative d'une recommandation sur la conversion rétrospective, approuvée par les ministres de la Communauté le 19 septembre 1989, pour encourager les instances nationales à financer des projets de rétroconversion. C'est ainsi qu'en Europe, principalement sur l'initiative des pouvoirs publics, la décennie 1990 devient celle des conversions rétrospectives. Dès 1987, la British Library avait un projet de convertir les notices des 360 volumes du British Library Catalogue, devenu réalité entre 1988 et 1995. En France la Bibliothèque nationale avait déjà mené de 1985 à 1989 la reprise des fiches du catalogue des livres imprimés 1970-1979 dans BN-OPALE. Mais le véritable moteur de la rétroconversion a été l'annonce par François Mitterrand, le 14 juillet 1988, de la construction d'une Très Grande Bibliothèque, qui a fait naître l'idée de la rétroconversion de l'ensemble des fichiers à la Bibliothèque nationale. L'étude préalable a commencé dès novembre 1988. De son côté le ministère de l'Education nationale, par l'intermédiaire de la DPDU, a eu un rôle incitateur dans les bibliothèques universitaires et les CADIST. En 1990, la DPDU souhaitant engager la conversion rétrospective pour les bibliothèques adhérant à OCLC a mené un test à la Bibliothèque Cujas et à la Bibliothèque d'art et d'archéologie pour expérimenter deux méthodes, l'interrogation en ligne d'OCLC par une société de

1. AVRAM, Henriette D.- Retrospective conversion : a national viewpoint. *IFLA Journal*, February 1990, vol. 16, n°1, p. 55-57.

service, et la construction de requêtes adressées à OCLC. En 1992, le ministère a passé un marché global avec OCLC pour la rétroconversion dans les bibliothèques universitaires et CADIST participant à OCLC. La rétroconversion dans une des bibliothèques concernées, la Bibliothèque d'art et d'archéologie, sera présentée dans un chapitre ultérieur à titre de comparaison avec celle de l'ENSBA.

### *1.2.3 - Les objectifs et les moyens de la bibliothèque patrimoniale de l'ENSBA*

L'annonce du projet BNA, dans le cadre duquel l'ENSBA aurait en charge le domaine de l'architecture, a été l'occasion de mise en oeuvre d'opérations destinées à faciliter l'organisation du futur service. Il s'agissait à la fois de signaler les collections dans le cadre du programme de regroupement et d'augmenter les possibilités d'accès aux collections. Deux opérations ont donc été conçues, l'une concernant les collections spécialisées, l'autre les monographies.

Pour les collections spécialisées la reprise du fichier manuel a été effectuée en parallèle avec le catalogage rétrospectif de fonds non ou mal décrits manuellement. Les travaux ont commencé dès 1992 sur le logiciel Micromusée de Mobydoc en monoposte, puis en réseau avec trois postes de travail à partir de juillet 1995. Ce logiciel, bien adapté aux documents à traiter, estampes, dessins, photographies, permet un paramétrage respectant un découpage proche du format INTERMARC, donc susceptible de faciliter la coopération avec les départements spécialisés de la BNF gérant le même type de documents dans la base BN-OPALINE. L'objectif est de réaliser en quatre à cinq ans avant le déménagement un catalogue sommaire de l'ensemble des 200 000 oeuvres constituant les collections spécialisées par reprise des fichiers existants et saisie à l'unité ou par lots (un lot pouvant être décrit à l'unité dans une deuxième phase).

Le système permet en outre le pilotage d'une base d'image, laquelle est en cours de constitution. Les images numérisées par Kodak sur CD-photo sont transférées dans la base. Leur résolution est alors ramenée à une résolution moyenne suffisante pour les chercheurs et permettant de diminuer l'espace mémoire occupé par les images (voir en annexe un résultat de recherche).

A ce jour sont entrés dans la base Micromusée 6 200 dessins de maîtres, 3 400 dessins d'architecture et d'ornement, 5 200 dessins scolaires, 3 600 estampes, 300 miniatures et manuscrits, 1 200 peintures, 6 300 photographies et 430 sculptures.

Pour les collections de monographies, leur signalement impliquant une automatisation, l'opération a démarré dès 1992, par le choix d'un système informatique, lorsqu'un crédit de 500 000 F a été dégagé par le projet BNA afin d'assurer une première tranche de travaux. Ce système était destiné avant tout à procéder à la rétroconversion, et susceptible de changer après le déménagement à Richelieu. Le format INTERMARC fortement recommandé au moment du choix, par l'Association pour la BNA en raison de la fusion envisagée avec les départements spécialisés de la BN, a orienté la bibliothèque vers le seul fournisseur qui le proposait, la société OPSYS, avec la version 8.10 de son logiciel. D'autre part, comme on le verra ensuite, les modalités envisagées pour la récupération de notices ont également poussé au choix de ce format. Bien qu'avec le projet actuel d'INHA, les départements restent rattachés à la BN et que le format désormais étudié pour le regroupement soit le format UNIMARC, l'adoption d'un système dérivé de celui de la BNF reste possible et les liens privilégiés prévus avec les départements spécialisés pourraient être facilités par un format commun.

Bien qu'une documentaliste ait été recrutée à l'automne 1994 pour le suivi du projet, le personnel de la bibliothèque, en nombre restreint, se consacrant exclusivement au traitement de collections spécialisées (voir organigrammes en annexe), les crédits BNA devaient permettre également de couvrir l'appel indispensable à des vacataires.

### *1.3 - Les catalogues objets de la rétroconversion*

#### **Le catalogue auteurs-titres sur fiches**

Les données à rétroconvertir sont celles du fichier auteurs et titres d'anonymes arrêté en 1992. Le catalogage des documents postérieurement entrés en bibliothèque a été effectué directement dans Opsys.

Ce fichier comprend les fiches de base et les fiches secondaires d'ouvrages. Il est une mosaïque de divers fichiers constitués depuis les origines de la bibliothèque, correspondant à des fonds ayant un système de cotation différent, ou issus des dons successifs, Francoeur, Chenavard, Lesoufaché, Masson,... Le travail d'intégration de ces fichiers a été effectué en 1992 mais certains fonds n'y sont représentés que de façon incomplète, comme ceux de la donation Lesoufaché et surtout de la donation Masson. Pour ce dernier, le seul catalogue exhaustif serait celui constitué de très anciennes fiches manuscrites qui ne comportent pas les cotes des ouvrages et dont la reprise sur fiches parfois dactylographiées mais le plus souvent manuscrites et très sommaires dans le fichier auteurs-titres semble ne pas avoir été terminée. Un important fonds de catalogues d'expositions (environ 30 000) donnés par la bibliothèque de l'ICOM ne figure pas non plus dans ce fichier, ni même sur un fichier séparé.

Les provenances diverses des fiches expliquent le manque d'homogénéité du catalogue. Certaines notices très anciennes sont rédigées d'une façon très éloignée des normes en vigueur et se caractérisent le plus souvent par un contenu très sommaire. De nombreux éléments importants manquent : les prénoms des auteurs, les noms des éditeurs, la collation, les rappels de vedettes sur les fiches de base. Les erreurs de dactylographie ne sont pas rares. Un nombre non négligeable de fiches est manuscrit. La qualité moyenne des notices est donc très médiocre.

## Les catalogues sur registres

Ce catalogue auteurs-titres sur fiches a la particularité de ne pas avoir été rédigé livres en main, mais à partir d'un catalogue de base manuscrit rédigé sur cinquante registres et ce jusqu'à sa clôture en 1992, et pour le fonds Lesoufaché d'un catalogue manuscrit sur six registres dont les notices d'origine assez sommaires ont été abondamment surchargées entre les lignes et dans les marges, ce qui en rend la lecture délicate. Le fonds Masson figure sur un registre d'inventaire qui ne donne des ouvrages qu'une description minimum d'autant plus insuffisante que l'essentiel de ce fonds est représenté par des ouvrages des XVe et XVIe siècles dont certains sont uniques et demanderaient donc une description très précise. Le fonds de l'ICOM n'est décrit nulle part.

## Le choix des registres

Effectuer la rétroconversion à partir des registres présentait des inconvénients. Les notices manuscrites pouvaient être difficiles à lire, et la saisie de doublons était inévitable sans tri préalable car un certain nombre de notices figuraient deux ou trois fois dans les 50 registres. Ils présentaient pourtant plusieurs avantages, celui de permettre de laisser en place le fichier auteurs-titres de la salle de consultation, de travailler sur une notice établie livre en main et d'éviter le tri préalable des fiches de bases comme cela aurait été le cas dans le catalogue sur fiches. Les registres ont donc été choisis comme base de la rétroconversion.

## **2- Déroulement des opérations**

### **2.1- Phase d'études préliminaires**

#### **2.1.1- Premiers tests**

Les premières études menées concernaient les rétroconversions utilisant la technique de saisie des informations des catalogues manuels. Deux études dans ce sens ont été demandées aux sociétés Jouve et Ateliers informatiques du Centre (AIC) en 1992.

Pour la saisie intégrale des informations présentes sur les fiches, Jouve proposait la méthode suivante :

- Etude et rédaction des spécifications techniques de saisie par le chef de projet en collaboration avec la bibliothèque.
- Retrait d'un lot de 200 fiches environ.
- Compostage des fiches : attribution d'un numéro séquentiel permettant de contrôler le traitement effectif d'une fiche.
- Formation des clavistes aux consignes de saisie.
- Saisie du lot test.
- Edition systématique des notices saisies et envoi à la bibliothèque.
- Remarques et accord de la bibliothèque.
- Retrait des tiroirs suivants.
- Saisie de masse des fiches suivant le planning établi en collaboration avec la bibliothèque.
- Edition de 5% du fonds pour contrôler la qualité de la saisie.
- Test de chargement sur le logiciel de gestion choisi par la bibliothèque.
- Remarques et accord du fournisseur du logiciel.
- Livraison de l'ensemble du fichier et chargement dans la base.

**Le budget total estimé pour l'opération se montait à 1 224 500 F HT.**

**La société AIC proposait une méthode de travail très proche pour un coût de 1 320 000 F HT.**

**Les études suivantes portèrent sur la technique de dérivation de lots de notices à partir de réservoirs bibliographiques en ligne. Il convenait tout d'abord de trouver le réservoir susceptible de contenir le plus de notices correspondant à la nature des fonds de la bibliothèque. La base RLIN (Research libraries information network), base du RLG (Research library group) fut choisie en raison de sa richesse en références sur l'art et l'architecture. Dès sa création en 1978, ce réseau d'information des bibliothèques de recherche porte une attention toute particulière aux bibliothèques d'art, ce qui attire de grandes bibliothèques de musées, celles de l'Art Institute of Chicago, du Cleveland Museum of Art, du Metropolitan Museum of Art, de la National Gallery of Art de Washington et du Museum of Fine Arts de Boston. Au sein du RLG, un groupe spécifique des bibliothèques d'art, le Art and Architecture Group est particulièrement actif. RLG comptait, à la fin de l'année 1993, 43 membres en art et architecture : 14 bibliothèques universitaires, 29 bibliothèques de musées, de sociétés historiques et d'écoles. RLIN représente donc un des réservoirs de notices les plus riches pour l'art et l'architecture.**

**A la même date, l'ensemble des fichiers bibliographiques de la base contenait 61 millions de références (devenues 68 millions en 1995), auxquelles s'ajoutaient des bases de données spécialisées (Conspectus Online, SCIPPIO, Eighteen Century Short Title Catalog, Citations, Incunabula Short Title Catalog) et trois fichiers d'autorités : le fichier des noms propres contenant les vedettes des personnes physiques, collectivités et titres de périodiques de la Bibliothèque du Congrès, le fichier d'autorité sujet, soit la liste d'autorités matière de la Bibliothèque du Congrès (LCSH) et le thesaurus AAT (Art and Architecture Thesaurus) développé dans le cadre de la Fondation Getty.**

**La base RLIN étant utilisée à la BNF au service des entrées étrangères, des tests de recouvrement ont pu être effectués à l'automne 1993, dans les locaux de la**

BN et avec son aide par la directrice de la bibliothèque des Beaux-arts, Annie Jacques, sur un échantillon de notices. Le taux de recouvrement s'est avéré excellent, de l'ordre de 95%. Ces tests n'ont été effectués que pour des ouvrages étrangers. Selon la BN, qui se connectait à RLIN par une ligne spécialisée Transpac et importait les notices sur des micro-ordinateurs pour les convertir en INTERMARC puis les injecter dans la base OPALINE, le coût était d'environ 7 F par notice.

Pour les ouvrages français postérieurs à 1970, on a envisagé une extraction de notices de BN-OPALE à partir de requêtes sur disquettes, mais aucun test n'a été effectué dans cette phase préliminaire.

On a également envisagé la technique de récupération de notices non plus en ligne mais à partir de CD-ROM pour le reste des notices françaises, lorsque seraient parus les CD-ROM rétrospectifs de la BNF pour les ouvrages antérieurs à 1970.

#### *2.1.2.- Analyse des résultats des études et choix des techniques et méthodes*

Le coût des propositions des sociétés Jouve et AIC, qui au moment du démarrage des travaux aurait mis la notice respectivement à 15,00 F et 16,00 F, était trop élevé pour le budget de la bibliothèque. D'autre part, la technique de saisie intégrale retenue avait le défaut de livrer un produit de qualité médiocre en rapport avec la mauvaise qualité du fichier à saisir. C'est donc sans hésitation que la technique de saisie des fiches a été abandonnée.

Par contre, en recourant à la récupération dans un réservoir bibliographique, on était sûr d'obtenir des notices de bonne, voire d'excellente qualité, et les coûts pouvaient être réduits, non seulement en raison des tarifs de récupération de notices, mais parce qu'une partie du travail pouvait être effectuée

dans la bibliothèque et qu'un traitement du fonds par tranches permettrait d'étaler les dépenses.

Un scénario s'est donc dessiné : la rétroconversion serait conduite à l'intérieur de la bibliothèque et combinerait diverses techniques. On utiliserait des réservoirs bibliographiques en ligne, la base RILIN pour des requêtes concernant 30 000 ouvrages étrangers et la base BN-OPALE pour les requêtes des ouvrages français postérieurs à 1970 ; et des réservoirs sur CD-ROM, CD-ROM rétrospectif de la BNF pour les ouvrages français antérieurs à 1970, les plus nombreux, et CD-Rom BNA pour les notices d'autorités. Le choix d'un système gérant l'INTERMARC devenait fondamental puisque c'était le format annoncé pour les CD-ROM de la rétroconversion et des autorités.

La combinaison avec une technique de saisie des fiches par un prestataire extérieur n'a pas été exclue au cas où demeurerait un reliquat de notices non récupérables.

### *2.1.3- Les ressources nécessaires*

#### *Ressources budgétaires*

Comme on l'a vu, l'ENSBA n'affecte à sa bibliothèque patrimoniale que des ressources faibles déjà insuffisantes pour assurer un fonctionnement normal et ne permettant donc pas de couvrir les frais très élevés engagés par une rétroconversion. Les ressources nécessaires sont venues d'ailleurs. L'essentiel est financé sur des crédits de l'ex-Bibliothèque nationale des arts qui avaient été votés en 1993. Le montant de la subvention de 500 000 F est géré par la BNF, mais le coût de l'ensemble des opérations dépasse cette somme, les sommes engagées par la BNF doivent donc être complétées par des commandes sur le budget de l'ABNA devenue depuis mission de préfiguration de l'INHA. Un certain nombre de dépenses restent à la charge de la bibliothèque.

Les estimations les plus récentes, fournies par Annie Jacques au cours d'entretiens en juillet 1995, parvenaient à un coût total d'environ 8 F par notice, l'ensemble des dépenses se répartissant comme suit :

|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| - coût du système local OPSYS | 250 000 F |
| - coût moyen des notices      |           |
| 30 000 notices RLIN à 7 F     | 210 000 F |
| 70 000 notices BNF à 3 F      | 210 000 F |
| 15 mois de vacation           | 150 000 F |
| Total                         | 820 000 F |

#### *Ressources en personnel*

Si les moyens en argent ne sont pas ce qu'ils devraient être, les moyens en personnel n'ont rien à leur envier, l'organigramme de la bibliothèque est clair sur ce point. Une seule personne, travaillant à temps partiel, est prévue pour s'occuper de la rétroconversion. Jusqu'à son arrivée il y a un an, la directrice était seule à suivre le projet dont elle assure toujours la direction. Pour pouvoir mener la rétroconversion à l'intérieur de la bibliothèque, il a donc été nécessaire d'avoir recours à des vacataires pour les tâches ne nécessitant pas de qualifications importantes. Le mois de vacation revient à environ 10 000 F. Le recrutement se fait sur un profil de compétence en documentation, de compétence en langue et de rapidité de saisie. Par ailleurs, l'établissement a une politique d'accueil régulier de stagiaires de haut niveau susceptibles d'accomplir une partie des tâches de la bibliothèque, dont celles en rapport avec la rétroconversion.

### *Budget-temps et planification du projet*

Projetée depuis 1992, la rétroconversion n'a commencé qu'en février de l'année 1995 avec la saisie des premières requêtes RLIN par les vacataires. La mise en place a donc été longue, essentiellement parce que la bibliothèque dépendait de crédits gérés par la BNF, lesquels sont restés bloqués jusqu'à la fin de 1994.

L'ensemble des opérations devrait durer environ trois ans, pour être terminé au moment du déménagement sur le site de la rue de Richelieu, mais seule la première phase de récupération des notices de livres étrangers fait l'objet d'un calendrier précis, les phases suivantes dépendant d'événements dont la bibliothèque n'est pas maître, comme la parution des CD-ROM rétrospectifs de la BNF.

Première étape : 30 000 requêtes dans la base RLIN pendant une durée d'environ 8 mois, divisée en trois phases se terminant chacune par l'envoi des disquettes contenant les notices extraites. Chaque phase dure environ 11 semaines. Le chargement des notices dans OPSYS se fait au fur et à mesure de la réception des notices et devrait être terminé à la fin de 1995.

Deuxième étape : requêtes dans BN-OPALE pour les ouvrages français postérieurs à 1970. Le démarrage est prévu pour octobre 1995, date à laquelle la connexion INTERNET devrait être installée à la bibliothèque par le service informatique de l'école responsable de la connexion de l'ensemble des services. 10 000 notices environs sont concernées.

Troisième étape : elle concerne les 60 000 ouvrages français édités avant 1970 et doit démarrer dès la parution des CD-ROM rétrospectifs, actuellement prévue pour le début de 1996.

## **2.2- Première étape : les ouvrages étrangers**

### **2.2.1- RLA sous-traitant de RLIN pour les rétroconversions**

Une fois effectué le choix du réservoir bibliographique pour les notices d'ouvrages étrangers, la bibliothèque s'est adressée au réseau RLIN qui l'a orientée vers le prestataire assurant les rétroconversions depuis 1992 pour le compte du RLG, la société Retro Link Associates (RLA) située à Provo dans l'Utah.

C'est un établissement spécialisé dans les opérations de rétroconversion qui offre toute une gamme de services allant de la saisie intégrale des fichiers à des opérations beaucoup moins chères, dans lesquelles le travail se trouve réparti entre RLA et la bibliothèque contractante. C'est ce dernier type de service appelé Quickmarc service qui a été choisi.

Pour les 30 000 requêtes commandées, la société RLA s'est engagée à fournir un service se déroulant selon le schéma suivant :

- fourniture à la bibliothèque de l'ENSBA de disquettes formatées pour les requêtes ; une disquette pouvant contenir 500 requêtes, l'ensemble représente 60 disquettes ;

- la bibliothèque formule ses requêtes selon 2 à 5 critères, en y ajoutant ses données locales, et renvoie les disquettes à RLA ;

- RLA procède à l'extraction des notices RLIN correspondant aux requêtes et renvoie les disquettes complétées à la bibliothèque ;

- la bibliothèque valide les extractions, ou peut, en retournant les disquettes, demander une deuxième recherche avec d'autres critères de requêtes, et envoie à RLA les disquettes traitées ;

- RLA envoie à la bibliothèque les disquettes contenant les notices bibliographiques définitives et déchargeables.

Les notices fournies seront la propriété de l'ENSBA qui pourra en disposer librement.

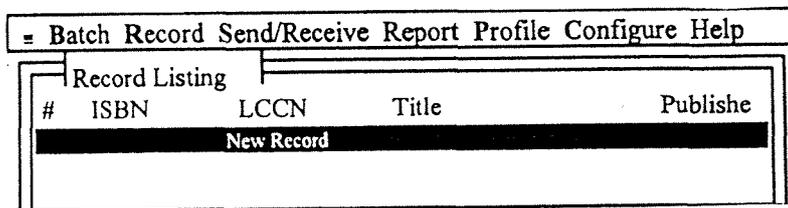
### 2.2.2- Traitement des requêtes en différé avec le logiciel Quickmarc

#### *Le matériel et le logiciel*

Dès la signature du contrat, RLA a fourni le logiciel Quickmarc destiné à permettre à la bibliothèque de saisir les requêtes, puis de valider les extractions proposées. Ce logiciel peut tourner sur un compatible PC type 286 avec 512 K de mémoire. L'ergonomie de l'interface utilisateur permet un apprentissage très rapide. Il s'agit de saisir le contenu de champs présents sur une seule page écran, entre lesquels on circule par la touche de tabulation. Les saisies se font en format MARC, mais de façon transparente pour l'utilisateur en regard de libellés de zone en clair (en anglais). L'écran de saisie se présente comme ci-dessous :

The screenshot displays the Quickmarc software interface. At the top, a menu bar includes 'Batch Record Send/Receive Report Profile Configure Help'. Below this is a 'Record Form' section with 'Search Fields' and 'Verification Fields'. The 'Search Fields' section contains input boxes for 'ISBN : 14 character limit', 'LCCN : 12 character limit', and 'Title : 70 character limit'. The 'Verification Fields' section contains input boxes for 'Title : 70 character limit', 'Publisher : 20 character limit', 'Pub. Date : 4 ch limit', 'Author : 20 character limit', and 'Media Type: 1 ch limit'. Below the search fields is a 'Record Report' section with a 'Record Status :' label. At the bottom, a status bar shows 'Batch Name', 'Function Message', and 'Time'.

L'écran de vérification des notices extraites se présente comme ci-dessous :



La totalité des champs s'affiche sur une seule ligne. Les touches fléchées permettent de circuler sur la ligne pour voir l'ensemble des champs qui apparaissent dans l'ordre suivant : ISBN, LCCN, titre, éditeur, date, auteur, type de support.

*La saisie:*

Comme prévu, la saisie des requêtes a été effectuée à partir des registres manuscrits de catalogage dans lesquels les vacataires ont sélectionné, par langue, les notices d'ouvrages.

Les règles de saisie dans Quickmarc sont simples. Un enregistrement est divisé en zones de recherche et de vérification.

|                              |   |  |
|------------------------------|---|--|
| <b>Zones de recherche :</b>  | ISBN<br>LCCN<br>Titre                         | <b>au moins une des ces zones<br/>doit être présente</b> |
| <b>zones de vérification</b> | Titre<br>Auteur<br>Editeur<br>Date<br>Support | <b>au moins une de ces zones<br/>doit être présente</b>  |

**ISBN : tel que sur le livre avec tirets**

**Titre : titre de la page de titre, sans les articles initiaux, éventuellement sous-titre, aucune mention de volumaison, ni d'édition ni de responsabilité, aucune ponctuation.**

**Editeur : le mot le plus significatif de la raison sociale, pas de sigles ni d'initiales, ni d'abréviation.**

**Date : la date, ou la première date ou la date de copyright.**

**Auteur : nom de l'auteur suivi d'une virgule et de la première initiale du prénom.**

**Pour toutes les zones pas d'accents, ni d'apostrophes.**

### *Les vérifications*

**RLA interroge la base RLIN en utilisant les champs de recherche saisis et en extrait les enregistrements correspondant regroupés en un lot. Ensuite elle travaille dans ce lot auquel elle applique une recherche sur les champs de vérifications saisis pour aboutir aux propositions finales.**

**Les disquettes de résultats des extractions de RLA sont adressées à la bibliothèque, précisant pour chaque requête le résultat des recherches :**

- une notice ;**
- 2 à 7 notices ;**
- pas assez d'information ( si plus de 7 notices associées)**
- pas de notice.**

**En fonction de ces observations et des notices proposées, la bibliothèque valide les enregistrements qu'elle choisit et éventuellement modifie les requêtes pour que RLA effectue une deuxième et le plus souvent dernière recherche. On**

évite les demandes de troisièmes recherches parce qu'elles occasionnent une surfacturation et des frais de port supplémentaires

### *Les inconvénients du système Quickmarc*

Aussi bien à la saisie qu'à la vérification, la limitation du nombre de caractères par zone peut être gênante, dans le cas de certains titres (70 caractères) dont le début est le même d'une notice à l'autre, les catalogues d'exposition par exemple. Cette limitation devient beaucoup plus gênante pour la zone éditeur (20 caractères) qui est adaptée à la saisie d'éditeurs ayant des noms simples, comme des personnes physiques, mais pas aux éditeurs collectivités, très fréquents dans les catalogues de la bibliothèque (musées, galeries, ...). De nombreux échanges de fax entre RLA et la bibliothèque n'ont jamais permis de résoudre tous les problèmes, et les consignes reçues ne suivaient pas toujours une logique évidente. Ainsi, dans le cas des trois éditeurs suivants, Association internationale de critiques d'art, Centre national de la photographie et Architectural Association, les instructions sont de saisir dans le premier cas « Critiques d'art », dans le second « centre national » et dans le troisième « association » ! L'impossibilité de rentrer un sigle pour un éditeur a parfois obligé à supprimer totalement cette zone de vérification pourtant importante.

Un avantage certain du logiciel est sa grande simplicité de mise en oeuvre, qui permet un apprentissage minimum et une rapidité de saisie.

### *Bilan de la saisie*

La saisie plus lente que prévu n'a pas permis aux quatre vacataires embauchés de traiter la totalité des requêtes. Commencée le 28 février 1995 une première étape s'est achevée à l'issue du contrat des vacataires avec 21 000 saisies. Le traitement de chaque lot de notices a fait l'objet d'un suivi (voir tableau n°1) .

Tableau n°1 - Suivi du traitement des disquettes de requête

| batch  | records | poste de saisie | sent to RLA | back       | "selected"and "updated" sent | back       | new selection sent | back       | "selected"and "updated" sent | final records |
|--------|---------|-----------------|-------------|------------|------------------------------|------------|--------------------|------------|------------------------------|---------------|
| 1ANG   | 100.    | pascale         | 21/02/1995  |            | 31/03/1995                   | 07/04/1995 | 20/04/1995         |            |                              | 17/07/1995    |
| 2ANG   | 500.    | pascale         | 06/04/1995  | 20/04/1995 | 09/05/1995                   | 18/05/1995 | 23/05/1995         | 08/06/1995 | 09/06/1995                   | 17/07/1995    |
| 3ANG   | 390.    | pascale         | 14/03/1995  | 20/04/1995 | 09/05/1995                   | 18/05/1995 | 23/05/1995         |            |                              | 17/07/1995    |
| 4ANG   | 500.    | pascale         | 06/04/1995  | 20/04/1995 | 09/05/1995                   | 18/05/1995 | 23/05/1995         |            |                              | 17/07/1995    |
| 5ANG   | 500.    | pascale         | 06/04/1995  | 20/04/1995 | 09/05/1995                   | 18/05/1995 | 23/05/1995         | 08/06/1995 | 09/06/1995                   | 17/07/1995    |
| 6ANG   | 500.    | pascale         | 06/04/1995  | 20/04/1995 | 09/05/1995                   | 18/05/1995 | 23/05/1995         |            |                              | 17/07/1995    |
| 7ANG   | 500.    | pascale         | 06/04/1995  | 20/04/1995 | 09/05/1995                   | 18/05/1995 | 23/05/1995         |            |                              | 17/07/1995    |
| 8ANG   | 500.    | pascale         | 06/04/1995  | 20/04/1995 | 09/05/1995                   | 18/05/1995 | 23/05/1995         |            |                              | 17/07/1995    |
| AITAL1 | 500.    | Anne-Laure      | 14/04/1995  | 20/04/1995 | 02/05/1995                   | 09/05/1995 | 15/05/1995         |            |                              | 17/07/1995    |
| AITAL2 | 500.    | Anne-Laure      | 14/04/1995  | 20/04/1995 | 02/05/1995                   | 09/05/1995 | 15/05/1995         |            |                              | 17/07/1995    |
| AITAL3 | 500.    | Anne-Laure      | 14/04/1995  | 20/04/1995 | 02/05/1995                   | 09/05/1995 | 15/05/1995         |            |                              | 17/07/1995    |
| 1ALL   | 500.    | Patricia        | 14/04/1995  | 20/04/1995 | 02/05/1995                   | 09/05/1995 | 23/05/1995         | 08/06/1995 |                              | 17/07/1995    |
| 2ALL   | 500.    | Patricia        | 14/04/1995  | 20/04/1995 | 02/05/1995                   | 09/05/1995 | 23/05/1995         | 08/06/1995 |                              | 17/07/1995    |
| 3ALL   | 500.    | Patricia        | 14/04/1995  | 20/04/1995 | 02/05/1995                   | 09/05/1995 | 23/05/1995         |            |                              | 17/07/1995    |
| AITAL4 | 500.    | Anne-Laure      | 27/04/1995  | 09/05/1995 | 15/05/1995                   | 23/05/1995 | 23/05/1995         |            |                              | 17/07/1995    |
| AITAL5 | 500.    | Anne-Laure      | 27/04/1995  | 09/05/1995 | 23/05/1995                   |            |                    |            |                              | 17/07/1995    |
| 9ANG   | 500.    | Diego           | 27/04/1995  | 09/05/1995 | 15/05/1995 9ANGS             | 23/05/1995 | 23/05/1995         |            |                              | 17/07/1995    |
|        | 500.    |                 |             |            |                              | 23/05/1995 | 23/05/1995         |            |                              | 17/07/1995    |
| 10ANG  | 500.    | Diego           | 27/04/1995  | 09/05/1995 | 15/05/1995 10 ANG S          | 23/05/1995 | 23/05/1995         |            |                              | 17/07/1995    |
| 11ANG  | 500.    | Diego           | 27/04/1995  | 09/05/1995 | 15/05/1995 11ANGS            |            |                    |            |                              | 17/07/1995    |
| 1ESP   | 390.    | Diego           | 27/04/1995  | 09/05/1995 | 15/05/1995 1ESPS             | 23/05/1995 | 23/05/1995         |            |                              | 17/07/1995    |
| 4ALL   | 500.    | Patricia        | 23/05/1995  | 08/06/1995 | 09/06/1995                   | 26/06/1995 | 30/06/1995         |            |                              |               |
| 6ALL   | 500.    | Patricia        | 23/05/1995  | 08/06/1995 | 09/06/1995                   | 26/06/1995 | 30/06/1995         | 17/07/1995 | 20/07/1995                   |               |
| 7ALL   | 500.    | Patricia        | 23/05/1995  | 08/06/1995 | 09/06/1995                   | 26/06/1995 | 30/06/1995         | 17/07/1995 | 20/07/1995                   |               |
| FCR1   | 500.    | Anne-Laure      | 23/05/1995  | 08/06/1995 | 09/06/1995                   |            |                    |            |                              | 17/07/1995    |

|               | <b>type de batche</b>                          | <b>nombre de notices</b> | <b>pas de réponse ou réponse erronée</b> | <b>réponse sélectionnée</b> |  |  |
|---------------|--|--------------------------|--|-----------------------------|--|--|
| <b>2ANG</b>   | fond récent anglais                            | 500                      | 248                                      | 252                         |  |  |
| <b>AITAL2</b> | fond ancien italien                            | 500                      | 293                                      | 207                         |  |  |
| <b>3ALL</b>   | fond récent allemand                           | 500                      | 195                                      | 305                         |  |  |
| <b>13ANG</b>  | ICOM anglais                                   | 500                      | 261                                      | 239                         |  |  |
| <b>1ESP</b>   | fond récent, CERA, espagnol                    | 382                      | 195                                      | 187                         |  |  |
| <b>FCR1</b>   | fond récent, CERA, français édité à l'étranger | 500                      | 262                                      | 238                         |  |  |
| <b>1LAT</b>   | fond ancien, latin                             | 223                      | 153                                      | 70                          |  |  |
| <b>ITAL8</b>  | ICOM italien                                   | 500                      | 248                                      | 252                         |  |  |
|               |  |                          |  |                             |  |  |
|               |  |                          |  |                             |  |  |

30

Tableau n°2 - Nombre de notices acceptées sur un lot de disquettes

Bien que les calculs définitifs de taux de recouvrement ne puissent être effectués avant la fin de l'opération, on peut constater d'ores et déjà que les estimations étaient elles aussi optimistes. Ce taux semble même devoir être très décevant puisqu'un calcul à partir d'un lot moyen de disquettes le situe aux environs de 48 % (voir tableau n° 2).

### *2.2.3- Chargement des notices*

Un test de chargement a été effectué sur 300 notices par la société OPSYS en juin et juillet 1995. Il a permis de vérifier le bon fonctionnement de l'interface USMARC/INTERMARC. Néanmoins un problème de conversion des signes diacritiques (transformation de l'accent aigu en D et de l'umlaut en L) a nécessité plusieurs échanges de fax entre la bibliothèque, OPSYS et RLA avant d'être réglé, par l'envoi de RLA à OPSYS de sa grille de codification des diacritiques.

Mi-juillet, Opsys avait modifié son programme de conversion et la bibliothèque était prête au chargement. A la fin du mois sont arrivées quatre disquettes contenant chacune 1532 notices définitives. Le chargement a commencé le 16 août selon les instructions très simples données pas à pas au téléphone par l'ingénieur d'OPSYS. Les disquettes ont été chargées dans le système en environ 7 heures chacune, sans incident.

L'examen de la base a révélé que cette fois-ci les signes diacritiques étaient bien digérés. Mais le fichier d'autorité des cotes était pollué par le mode de saisie des cotes sur Quickmarc, car le programme d'extraction de la zone 911 avait échoué dans la transformation des cotes transcrites selon les exigences du logiciel de saisie ( 8VO saisi à la place d'8°).

Les problèmes plus sérieux se situaient dans le fichier d'autorité auteur. En générant le fichier autorité au fur et à mesure du chargement, par extraction des zones 100, 110, 700 et 710 des notices, le programme créait des doublons.

Enfin certaines sous-zones étaient absentes ou mal remplies. Ainsi les notices d'autorités personnes physiques créées par extraction de la zone 100 et 700 des notices bibliographiques peuvent contenir les éléments suivants :

- \$a** élément d'entrée
- \$m** élément rejeté du nom
- \$d** dates biographiques
- \$e** qualificatif de fonction
- \$u** numérotation.

Les sous-zones a et m étaient toujours présentes, la sous-zone d parfois. Elle aurait dû apparaître plus fréquemment. Mais seules les notices créées par extraction des zones 700 comportaient une sous-zone d, forcément absente des notices créées par extraction de la zone 100, puisque dans ces zones les dates bibliographiques se trouvaient - peut-être à cause d'un problème dans le programme de conversion - dans une sous-zone u normalement prévue pour la numérotation.

Les notices d'autorité collectivités auteurs créées par extraction des zones 110 et 710 des notices bibliographiques peuvent contenir les éléments suivants :

- \$a** élément d'entrée
- \$b** sous-vedette
- \$c** localisation
- \$d** date (congrès)
- \$i** numérotation (congrès)
- \$j** jour (congrès)
- \$k** mois (congrès)
- \$l** lieu de session (congrès)
- \$q** autre qualificatif

Dans les notices examinées étaient présentes les sous-zones a, b, c, d et i. Il semblerait que le programme de conversion ait systématiquement reporté en sous

zone a des éléments qu'on ne s'attendrait pas à y trouver, par exemple la localisation des collectivités qui devrait être en sous-zone c. Et dans la sous-zone c, on trouvait la localisation des congrès qui aurait dû être en sous-zone l.

Toutes ces anomalies ont été signalées à OPSYS en septembre 1995 pour lui permettre l'écriture de programmes de nettoyage de la base.

## 2.3- Etapes ultérieures

### 2.3.1- *Les ouvrages français postérieurs à 1969*

#### *L'échec des requêtes en différé dans BN-OPALE*

Le projet initial prévoyait la récupération des notices d'ouvrages français parus après 1969 par requêtes en différé dans la base BN-OPALE. Un projet de convention avec la BNF, issu des contacts oraux pris par Annie Jacques en 1993, prévoyait le traitement d'au maximum 20 000 requêtes, environ un tiers par clé numérique (ISBN), à 1,80 F la notice et deux tiers par clé alphanumérique ATED (auteur, titre, éditeur, date), à 3 F la notice. Les requêtes seraient envoyées à la BN sur des disquettes par tranches de 500 à 1000 ; les notices seraient fournies en format INTERMARC et demeureraient la propriété de la BN.

Dans un premier temps il avait été envisagé de faire rédiger les requêtes par un prestataire extérieur. La société Jouve ayant proposé un devis de 98 000 F pour 5 mois de traitement, trop cher pour la bibliothèque, c'est le recours à des vacataires estimé à 50 000 F pour la même période qui avait été préféré.

En mai 1995 un stagiaire de l'IUT des métiers du livre de l'Université de Nanterre a rédigé 150 requêtes test. La BNF n'a rendu sa réponse qu'à la fin du mois de juillet après de nombreuses relances. Sur les 150 requêtes, seules 3 notices

avaient été trouvées dans BN-OPALE. Ce chiffre étonnant a été donné par téléphone et sans confirmation écrite, sans aucune analyse des raisons pour lesquelles le test était à ce point négatif. Toutefois la BNF a conseillé la connexion directe sur BN-OPALE.

### *La connexion directe à BN-OPALE*

Malgré les lacunes du dépôt légal, il semblait impossible que des ouvrages français édités après 1969 ne soient pas en majorité conservés à la BNF. Restait à supposer qu'un problème technique avait empêché les requêtes d'aboutir. D'autre part, le manque d'empressement de la BNF à répondre avait déjà occasionné un retard important. On s'orienta donc vers une solution où la bibliothèque pourrait elle-même faire les recherches dans BN-OPALE et sélectionner en ligne les notices retenues.

Contact fut pris avec les bibliothèques parisiennes participant au catalogage partagé et récupérant leurs notices dans BN-OPALE. Une visite à la bibliothèque universitaire de Tolbiac le 21 juillet rendit la méthode convaincante. La BU se connecte par Transpac ; après avoir effectué ses recherches par des points d'accès ISBN, titre ou auteur, elle marque les notices à récupérer et les complète par des données locales. Chaque mois, elle reçoit les disquettes contenant les notices sélectionnées. Les notices non trouvées sont recherchées à intervalles réguliers. Après un an, 10 % d'échecs demeurent. La BNF fournit le logiciel, les guides d'utilisation et les notices pour un forfait de 1 500 F par mois hors taxe.

Au cours d'entretiens téléphoniques la BNF a conseillé à Annie Jacques d'utiliser cette méthode, mais avec une connexion Internet qui venait d'être testée à la Bibliothèque universitaire Denis Diderot et pourrait être installée à partir du mois de septembre. L'argument avancé par la BNF étant une réduction des coûts, la bibliothèque de l'ENSBA fut très intéressée et adressa un courrier de demande

d'accord pour une connexion de ce type à la BNF dans les derniers jours de juillet, courrier resté sans réponse au 15 octobre.

### *2.3.2- Récupération des notices des CD-ROM rétrospectifs de la BNF pour les ouvrages français parus avant 1970*

Le plus grand nombre de notices à récupérer concerne les ouvrages français parus avant 1970. Dès l'origine du projet, la BNF avait assuré la bibliothèque que les CD-ROM issus de la conversion rétrospective des fichiers de la BN, qui n'étaient alors que des CD-ROM internes à la BN, auraient une version commercialisée déchargeable, au format INTERMARC. Cela avait pesé fortement dans le choix du système OPSYS, seul à proposer une interface de déchargement de CD-ROM dans ce format. L'information, reprise dans le n° 165 du 1er trimestre 1995 du Bulletin d'information de l'ABF, « CD-ROM rétrospectif (catalogues de la BNF des origines à 1970, format INTERMARC), ce CD-ROM offrira dans un premier temps les 4 000 000 de notices du catalogue général des imprimés, les notices des ouvrages antérieurs à 1970. » restait valide pendant le 1er semestre de 1995.

Une surprise de taille attendait Annie Jacques en septembre, à la lecture d'un article du Bulletin des bibliothèques de France, n° 4 de 1995 sur « Internet et les bibliothèques », qui se terminait par : « L'intervention d'André Zysberg fut aussi l'occasion d'un certain nombre de précisions demandées par la salle : le CD-ROM offrant la conversion rétrospective des catalogues de la BNF sera en UNIMARC ». Ce n'était pas une coquille.

Bien sûr, la rétroconversion maison à partir des CD-ROM ne peut être remise en question mais la bibliothèque va devoir étudier avec OPSYS l'acquisition d'une interface supplémentaire pour pouvoir télécharger ces CD-ROM lorsque le chargement des notices RLA sera terminé.

### **2.3.3- Récupération des notices d'autorité du CD-ROM BNA**

Le CD-ROM des notices d'autorité BN-OPALE regroupe les notices gérant les points d'accès auteurs et titres de BN-OPALE ainsi que les mots-matière constituant la liste d'autorité RAMEAU. Les notices sont établies pour

- les auteurs : personnes physiques, collectivités privées ou officielles ;
- les titres uniformes : oeuvres classiques anonymes, livres sacrés, oeuvres de l'Antiquité gréco-latine ;
- les mots-matière : nom de personnes, titres, noms de collectivité, noms propres, noms communs.

Le CD-ROM, installé début septembre, a permis de tester la récupération. Seules sont concernées les autorités auteurs personnes physiques et collectivités. Le projet de rétroconversion ne concerne pas l'indexation matière bien que l'indexation de la base RLIN ait été récupérée dans des zones réservées aux données locales.

Deux cas vont se poser selon l'origine des notices. Les notices d'autorité dans OPSYS sont des notices créées par extraction des zones auteurs lors du chargement dans la base des notices bibliographiques récupérées.

Qu'elles soient extraites des notices bibliographiques RLIN <sup>1</sup> ou BNF, elles ne comprennent que des informations minimum, néanmoins celles de la BNF devraient comporter en plus le numéro de la notice d'autorité dans BN-OPALE.

La méthode testée pour les notices RLIN a été la suivante :

- sortie papier du fichier autorité auteur d'OPSYS, créé presque'intégralement par extraction, par tranche ;

1. Voir 2.2.3

- vérification de l'existence des notices de la tranche dans le CD-ROM et au fur et à mesure de leur repérage, sélection puis transfert de l'ensemble des notices sélectionnées sur disquette, au format ISO 2709 ;

- chargement dans OPSYS ;

- mise en route du programme de dédoublonnage.

Les tests ont été satisfaisants malgré une défaillance du programme de dédoublonnage qu'OPSYS doit revoir <sup>2</sup>.

#### 2.3.4- Nettoyage de la base

Dès maintenant, alors que seulement un peu plus de 6 000 notices sont chargées dans OPSYS, on peut constater nombre d'anomalies susceptibles de gêner considérablement l'utilisateur final de la base, et qui devront donc être corrigées.

Le type de problème le plus gênant concerne les points d'accès.

On peut classer les anomalies selon qu'elles sont susceptibles d'être rectifiées automatiquement après le chargement de l'ensemble des notices par des programmes de nettoyage ou selon qu'elles doivent être reprises manuellement par balayage de la base. Le but est de pouvoir en corriger le plus possible de façon automatique.

Mais, pour pouvoir le faire, il faudrait être d'ores et déjà très vigilant sur le respect du format INTERMARC car, on l'a vu lors du chargement, des erreurs ont été commises par OPSYS. L'importance des erreurs trouvées dans les seules zones

2. Voir 2.3.4

auteurs étudiées en fait craindre d'autres pour les autres zones, même si elles sont moins importantes que celles relatives aux des points d'accès. Or à ce stade du chargement, des corrections dans le programme de conversion sont encore possibles.

Les problèmes principaux repérés jusqu'alors sont des problèmes de doublons de notices bibliographiques et surtout de notices d'autorité. Des programmes de nettoyage ont déjà été écrits par OPSYS et testés lors des premiers chargements de notices, certains avec succès, d'autres non.

Par exemple, un programme permet de réécrire les cotes saisies dans Quickmarc selon la contrainte d'écriture du logiciel qui n'acceptait pas certaines abréviations du clavier français.

Les erreurs de conversions de signes diacritiques peuvent également être corrigées automatiquement, ainsi qu'une partie des doublons des notices d'autorité. Mais il semble que, pour les doublons issus de la récupération des autorités BN-OPALE, la correction ne soit pas possible en l'état actuel, car le programme de conversion USMARC/INTERMARC d'OPYS en créant un INTERMARC approximatif empêche les comparaisons avec certaines sous-zones de l'INTERMARC(A) de la BNF.

Au stade actuel du chargement de la base, peu de contrôles ont été effectués ; il est cependant sûr qu'un certain nombre de notices importées ne correspondront pas au document présent dans la bibliothèque, ou bien dans le cas des notices RLIN, seront décrit à des normes suffisamment différentes des normes AFNOR pour empêcher l'identification correcte des documents. Ainsi, a-t-on pu constater, en validant les notices proposées par RLA en réponse aux requêtes, que les usages américains différaient sensiblement des nôtres en matière de date et étaient de plus fluctuants. Manifestement, la date retenue était parfois la date de la page de titre, parfois celle de première publication figurant au verso de la page de titre, parfois la date de l'impression. Des notices dont la date différait un peu de celle de la requête ont donc été acceptées et pourront se révéler fausses. Seuls les

contrôles en fin de rétroconversion permettront d'estimer le nombre d'erreurs de ce type, à partir de l'examen d'un échantillon représentatif de notices ; quant aux corrections à apporter, elles et ne sont pas envisageables de façon systématique, mais ne peuvent qu'être manuelles.

### **3- Eléments de comparaison : la rétroconversion dans les sites futurs membres du pôle documentaire de l'Institut national d'histoire de l'art**

Deux autres bibliothèques futurs membres du regroupement des bibliothèques d'art dans le pôle documentaire de l'INHA ont entrepris des travaux de rétroconversion, dans des contextes très différents et en utilisant des méthodes autres. La Bibliothèque centrale des musées nationaux n'en est qu'au début des opérations tandis que la Bibliothèque d'art et d'archéologie en a pratiquement terminé.

#### *3.1- La bibliothèque centrale des musée nationaux au Louvre : autres moyens ,autres méthodes*

##### *La BCMN : histoire, missions, collections*

Installée au 2e étage du Pavillon des arts et au sous-sol du Pavillon de Flore du Musée du Louvre, la BCMN possède environ 150 000 volumes et est abonnée à 1350 périodiques. Elle anime le Service des bibliothèques et des archives des Musées nationaux de la Direction des musées de France, constitué de 24 bibliothèques. Ce service alimente en ouvrages et en périodiques le travail de recherche mené dans les musées, et assure le traitement des ouvrages pour un dizaine d'entre elles.

Bibliothèque sur les oeuvres d'art, très liée aux départements du Musée du Louvre, depuis 1926 elle enrichit sa collection en ouvrages d'érudition sur les oeuvres d'art, thèses, rapports de fouilles, catalogues d'exposition ou catalogues de musées. Elle possède un important fonds de catalogues de ventes (Drouot, Sotheby's, Christies, ventes régionales et européennes).

La décision d'informatiser le catalogue a été prise en 1992, dans la perspective de la création de la BNA. La société GEAC a été retenue pour son logiciel GEAC-Advance au format UNIMARC. Depuis le 2 avril 1993, le catalogage se fait en ligne.

### *Les fichiers objets de la rétroconversion*

Les données à rétroconvertir sont celles des fiches principales du fichier auteurs-anonymes (160 000 fiches recensant les ouvrages de la BCMN, les ouvrages des autres bibliothèques des musées nationaux et les ouvrages en dépôt dans les départements du Musée du Louvre), du fichier d'expositions temporaires (39 500 fiches), du fichier des catalogues des musées étrangers (environ 2000 fiches) et du fichier des catalogues de ventes (22 000 fiches), soit au total 201 500 fiches.

Un appel d'offre européen a été lancé en juin 1994 et a recueilli cinq réponses, des sociétés Inforter SA, Artdeal, Ateliers informatiques du Centre (AIC), Jouve et Saztec. Les deux premières ont été écartées car trop sommaires.

Les prestataires ont jugé la qualité des fiches suffisantes pour une saisie directe. Les propositions d'AIC, Jouve et Saztec ont fait l'objet d'une analyse détaillée sur huit points :

- 1- l'expérience d'un travail semblable avec d'autres bibliothèques ;
- 2- la méthode de travail ;
- 3- le format des notices ;
- 4- les délais de livraison de la première tranche ;
- 5- l'analyse du catalogue de la BCMN ;
- 6- la sécurité et l'immobilisation minimum des fichiers ;
- 7- la fourniture d'un fichier topographique papier pour le récolement ;
- 8- les prix.

A l'issue de cette phase d'analyse, en juillet 1994, on a choisi de retenir la proposition de la société Jouve pour un coût global de 1 620 060 F hors taxes. La

société Saztec ne pouvait respecter les délais demandés et la bibliothèques craignait les problèmes de communication avec une société étrangère. La société AIC quant-à elle proposait une méthode de saisie par numérisation et reconnaissance optique de caractère (OCR) dont l'efficacité ne pouvait être vérifiée dans d'autres bibliothèques, elle a donc été écartée.

Les travaux ont commencé en 1994 . Au démarrage de l'opération, une phase de test sur un échantillon aléatoire d'environ 1000 fiches, sélectionné par la bibliothèque grâce à un système de réglettes en papier représentant les tiroirs de fiches, fourni par Jouve, a permis de valider les consignes contenues dans le cahier des spécifications techniques et d'élaborer des consignes complémentaires de traitement des anomalies détectées en cours de saisie, surtout pour les cotes.

#### *La méthode Jouve*

- enlèvement des tiroirs de fiches ;
- réception, compostage, photocopie des fiches ;
- retour des tiroirs ;
- préparation des fiches ;
- saisie ;
- contrôle ;
- édition des anomalies et envois tous les 15 jours ;
- retour des corrections faites par la bibliothèques (surtout dans les cotes) ;
- édition des notices à risque ;
- relecture des notices à risque ;
- contrôle qualité-exhaustivité ;
- bandes UNIMARC.

En trois ans 5 à 6 000 fiches doivent être traitées chaque mois.

### *Les problèmes rencontrés*

Les premiers envois de Jouve comptaient 20% d'anomalie, taux ramené par la suite à 10 %.

La saisie par Jouve se fait au rythme prévu mais, en vérifiant les anomalies, la bibliothèque prend du retard, par rapport aux estimations de temps nécessaire faites par Jouve, comme prévu au cahier des clauses techniques particulières.

Certaines fiches, non retenues par Jouve, comme étant des fiches secondaires, n'en sont pas. Elles lui seront renvoyées à la fin de l'opération.

Les fichiers d'autorité INTERMARC ne peuvent être importés.

Il est trop tôt pour faire un bilan des opérations mais la bibliothèque est satisfaite du sérieux de la société Jouve, même si elle considère que les opérations de vérification sont une très lourde charge pour elle.

### *3.2- La rétroconversion à la Bibliothèque d'art et d'archéologie (Fondation Jacques Doucet)*

#### *Les origines de la bibliothèque*

Jacques Doucet (1853-1929), couturier et collectionneur passionné du XVIII<sup>e</sup> siècle, a voulu réunir en faisant appel aux meilleurs spécialistes dans chaque domaine de recherche les « documents imprimés, estampes, photographies nécessaires à l'étude de l'art de tous les temps et de tous les pays et mettre cet ensemble à la dispositions des travailleurs ». Il constitue donc, avec le souci de l'exhaustivité, un fonds de livres, de photos, de manuscrits, un cabinet de dessins de maîtres et un cabinet d'estampes modernes dont il fait don à l'Université de Paris le 1er janvier 1918 à la condition qu'elle accueille tous les érudits sans distinction de nationalité, respecte l'intégrité du fonds et ne le verse pas à un autre dépôt.

### *La bibliothèque actuelle, ses collections*

La bibliothèque est une bibliothèque interuniversitaire, service commun des universités de Paris-Sorbonne (Paris IV) et Panthéon-Sorbonne (Paris I), CADIST pour l'art et l'archéologie. En juillet 1993, la bibliothèque, trop à l'étroit rue Michelet, a été accueillie à la BNF, dans la salle des périodiques, où lui sont réservées 39 places de consultation, et dans la salle Mortreuil où a été aménagé un espace de consultation des catalogues. En raison de l'exiguïté des locaux, les étudiants en DEUG et en licence ne sont plus reçus. Les lecteurs inscrits se répartissaient en 1994 entre les universitaires (16,26 %), les étudiants (56,54 %), le CNRS (2,75 %), les conservateurs et documentalistes (12,77 %) et les professionnels divers (11,68 %).

En 1994, 1 318 584 F ont été utilisés pour les acquisitions d'ouvrages. Le personnel comprend 10 magasiniers, 14 conservateurs, bibliothécaires et bibliothécaires adjoints, 4 adjoints administratifs et 1 photographe.

Le fonds regroupe une collection de 450 000 documents dont 100 000 catalogues de ventes publiques d'oeuvres d'art depuis le XVIIIe siècle, 5 000 périodiques (1 500 en cours), 3 000 thèses, 650 manuscrits, 12 500 estampes, 3 000 recueils de gravures, 4 000 affiches, 2 500 dossiers d'autographes, 210 000 photographies, 650 cartons de dossiers documentaires, 400 boîtes de cartons d'invitation à des expositions, 46 000 microformes (hors thèses).

Le catalogue des ouvrages est consultable sur le CD-ROM AUROC qui réunit mes catalogues d'une partie des bibliothèques participant au réseau OCLC France. Les catalogues manuels sont toujours consultables

### *La rétroconversion*

La rétroconversion du fichier auteurs-titres d'anonymes s'est déroulée en deux grandes opérations, marquées par l'obligation de rapidité et leur situation dans le cadre d'une décision programmée à l'initiative du ministère (DPDU).

#### **Première opération :**

La méthode retenue par le ministère était l'extraction de la base OCLC, à partir d'une clé de recherche enregistrée avec la cote et le numéro d'inventaire de chaque ouvrage. La société AIC a établi les clés de recherche pendant le dernier trimestre 1990.

Sur 60 317 requêtes envoyées sur bandes à OCLC on a obtenu 33 007 notices soit un taux de réponse d'environ 54,4%. 4 à 5% des notices, estimées par sondage, ne correspondent pas à l'ouvrage possédé par la BAA et certaines réponses sont assez « folles ». Les erreurs sont difficiles à détecter sauf par balayage systématique.

Les notices ont été livrées en mars 1991 sur bandes magnétiques dupliquées par le SUNIST. Le coût de l'opération est inconnu, on sait seulement que le ministère envisageait 500 000 F. La bibliothèque a financé le repérage et le marquage final des fiches traitées.

#### **Deuxième opération :**

Elle s'est déroulée du début de l'année 1992 au début de 1993. La bibliothèque n'a eu aucune maîtrise de l'opération. Le ministère a passé un marché global avec OCLC pour la conversion rétrospective des catalogues des bibliothèques du réseau OCLC. Un microfilmage préalable de l'ensemble du catalogue auteurs a été effectué. Le travail de préparation, d'extraction et de réinsertion des fiches a été exécuté par un prestataire extérieur.

On a procédé par extraction des fiches principales du catalogues auteurs et expédition de ces fiches aux USA. OCLC a interrogé sa base, extrait les notices trouvées et créé les autres en y ajoutant la cote et le n° d'inventaire. Les consignes étaient strictes, cependant une partie des fiches de base a échappé à la saisie. Comment évaluer son importance ?

3 067 notices ont été rejetées au cours de l'opération ; il s'agit de fiches de dépouillement de collection ou de fiches incomplètes, surtout au niveau de la collation, d'alphabets non latins, de documents autres que le livre, etc.

On a obtenu 105 000 notices (50 961 dérivations et 54 039 créations) sur bandes magnétiques. La redevance OCLC a été payée par le ministère . Seules les opérations initiales concernant le microfilmage des fichiers, l'extraction et la réinsertion des fiches, ont été à la charge de la bibliothèque.

#### *Résultats des deux opérations*

Au 31 décembre 1993, 138 007 notices issues de la rétroconversion étaient disponibles. N'étaient pas comprises dans l'opération des notices ne figurant pas dans le fichier général (6 000 catalogues anciens, 11 000 brochures, 3 000 brochures d'expositions du XXe siècle, ...).

Dans un premier temps ce résultat n'était pas exploitable, sinon à travers le Pancatalogue, faute d'un système informatique. OCLC avait proposé de sortir un catalogue sur microfiches très volumineux, sur 200 microfiches à usage interne. En février 1995, la bibliothèque a souscrit au CD-ROM de l'AUROC, Association du réseau des bibliothèques universitaires cataloguant dans OCLC, incluant la conversion rétrospective et le catalogage courant. Il est jugé par la bibliothèque comme un bon produit, facile à utiliser.

### *Fiabilité*

Le marché initial ne prévoyait pas de contrôle de qualité de la rétroconversion ; or les erreurs engendrées par la forte proportion de fiches manuscrites peuvent être nombreuses. Sur les vingt premières fiches reçues on a relevé 25% d'erreurs de transcription bien qu'OCLC ait facturé un surcoût de 9 F par fiche manuscrite. Les créations, soit 39% de l'ensemble des notices rétroconverties, ont été faites par OCLC sur la base d'un ISBD minimal malgré la présence sur les fiches de tous les éléments nécessaires à une description complète. Il est cependant prévu de faire un contrôle, sans doute sur un échantillon aléatoire de 4% des notices, à la fin de l'année 1995.

En dépit des réserves émises et du coût relativement élevé demeuré à sa charge, la Bibliothèque d'art et d'archéologie considère qu'elle dispose à l'issue de la rétroconversion d'un outil catalographique efficace.

#### 4- Quelques réflexions à partir de l'expérience de l'ENSBA

Les choix de l'ENSBA n'ont pas été ceux de ses futurs partenaires : son expérience appelle quelques réflexions qui demeureront modestes car une observation qui ne s'est effectuée que sur les premiers mois de la rétroconversion, pendant une période d'été au cours de laquelle l'activité de la bibliothèque était considérablement ralentie, ne permet pas d'émettre des jugements définitifs, mais tout au plus de s'étonner, de s'interroger sans apporter de réponses, en restant au niveau des suggestions.

##### 4.1- *L'équipe de conduite du projet*

Le projet initié par la directrice de la bibliothèque a été entièrement mené par elle pendant toute la phase d'étude préalable sans qu'il y ait de concertation avec le reste du personnel. Depuis l'arrivée de la documentaliste dont la fonction principale est la responsabilité des catalogues informatiques et à ce titre le suivi de la rétroconversion, la directrice n'est plus seule concernée par la rétroconversion mais le chantier continue d'être dirigé par elle. La cellule de rétroconversion ne s'étoffe que sporadiquement lors du recrutement de personnels vacataires ou de l'arrivée de stagiaires.

Pour une rétroconversion menée par la bibliothèque elle-même cela semble un peu juste, même si cela ne s'est pas encore beaucoup senti au cours des six premiers mois. Sans doute est-il dangereux que le chef de projet soit en même temps la personne qui dirige la bibliothèque, ce qui ne peut pas lui laisser pas une disponibilité suffisante pour être l'interlocuteur permanent des prestataires de service et contrôler la qualité du service.

Il faut voir là une conséquence du manque de personnel de bibliothèque à la bibliothèque patrimoniale <sup>1</sup>, insoluble à l'échelle de l'établissement lui-même, mais susceptible d'éclairer certains aspects de la rétroconversion, en particulier au niveau de la légèreté d'une partie des études préalables, comme on le verra ci-dessous.

#### *4.2- Les problèmes de comptage*

Dans les études préalables interviennent des opérations souvent mal ressenties et mal conçues dans les bibliothèques, celles qui ont trait au comptage. La lecture du dossier de la rétroconversion a dans ce domaine de quoi rendre perplexe, concernant l'estimation du volume de données à traiter et la constitution des échantillons.

Ainsi, d'une lettre à l'autre adressée au divers interlocuteurs, le dossier fait-il état, de 100 000 à 120 000 notices objets du chantier, parmi lesquelles les ouvrages français représentent selon les cas de 60 000 à 80 000 notices et les ouvrages étrangers de 30 000 à 40 000 notices (la réalité s'établit sans doute plutôt un peu au-dessus de 20 000 comme le prouverait le nombre de saisies des requêtes d'ouvrages étrangers dans Quickmarc). La variation des estimations va de 20% pour l'ensemble en passant par 33% pour les ouvrages français pour aller jusqu'à 90% pour les ouvrages étrangers. Or, l'estimation de la charge de travail et des coûts d'ensemble et de chaque tranche se fait à partir de ces chiffres, elle ne peut donc pas être rigoureuse avec de tels écarts.

Un des points clé est la constitution d'échantillons représentatifs du fonds qui vont permettre d'appréhender durée du chantier, problèmes à résoudre, taux de couverture, etc. Si on prend l'exemple de celui constitué pour les tests dans la

1. Voir organigramme en annexe

base RLIN on s'aperçoit que le dossier ne fait état que d'un échantillon minuscule de 16 notices qui ne peut avoir été à l'origine d'une étude sérieuse, et que personne ne semble se souvenir de ce qu'a été sa taille exacte, ni de la méthode utilisée pour le constituer.

Les conséquences de ces échantillonnage peu rigoureux peuvent être gênantes, on en a déjà quelques exemples dans la phase de récupération de notices RLIN :

- le nombre d'ouvrages étrangers surestimé a conduit à un achat de requêtes supérieur au nombre de notices étrangères à saisir ; on a donc dû improviser en saisissant des requêtes pour les ouvrages du fonds ICOM dont la nature ne correspond pas au type de notices susceptibles d'être trouvées dans RLIN, ce qui risque de faire chuter le taux de recouvrement et d'augmenter le coût moyen des notices ;

- le taux de recouvrement estimé à 95% à partir d'un échantillon, manifestement non-représentatif, a pesé dans le choix de RLA qui vendait ses requêtes beaucoup moins cher que le prix de la saisie de fiches par Jouve, or si le taux de recouvrement n'est que de 50%, le prix des notices récupérées dans RLA sera supérieur à celui des notices Jouve (leur qualité restera cependant meilleure).

On imagine mal qu'un échantillon de 16 fiches ait pu suffire à établir que le taux de recouvrement serait de 95%, mais il est assez clair que même si on n'a pas conservé la trace du véritable échantillon, il n'a pas été constitué selon une technique normalisée. Or la technique de l'échantillonnage aléatoire, comme l'ont constaté les bibliothécaires de la Bibliothèque centrale des musées nationaux et la Documentation du musée national d'art moderne (deux bibliothèques qui ont constitué leurs échantillons aléatoires sur les conseils de la société Jouve) peut être utilisée facilement et rapidement. Ainsi selon Catherine Schmidt<sup>1</sup>, à la

SCHMIDT, Catherine.- La saisie du fichier en 80 jours et autres voyages extraordinaires dans la documentation du Musée national d'art moderne. *Bulletin d'information de l'ABF*, 1992, n° 157, p. 25-29.

documentation du Musée national d'art moderne, « au moyen de réglottes en papier quatre personnes purent en quatre heures sélectionner, photocopier et reclasser 250 fiches qui furent ensuite soumises à toutes les statistiques imaginables ».

#### 4.3 - *La documentation*

Une opération qui s'étale sur plusieurs années, qui est coûteuse et utilise plusieurs techniques, se doit d'être bien documentée. C'est-à-dire que rien ne doit reposer sur la mémoire d'un individu unique, tout doit être écrit et accessible ; en l'absence du chef de projet, on doit pouvoir, à partir de la documentation le remplacer, comprendre pourquoi telle ou telle décision a été prise. La mémoire peut jouer des tours aux meilleurs, et les meilleurs peuvent avoir à s'absenter sans que pour autant tout doive s'arrêter ; un projet de l'ampleur d'une rétroconversion ne peut être soumis à de semblables aléas. Une bonne documentation évitera de refaire certains travaux dont on a perdu la trace, permettra au besoin de se justifier vis-à-vis de fournisseurs ou de partenaires.

Ainsi, en l'absence de toute documentation relative à certaines tâches, des problèmes se sont posés et risquent de se poser encore :

- la saisie des requêtes RLIN par les vacataires s'est faite sans qu'ait été rédigé de guide de saisie, essentiellement à coup d'instructions orales et d'ajustement des dites instructions au fur et à mesure des problèmes. Le résultat a été que manifestement des vacataires se sont lancés dans la rédaction des requêtes sans avoir bien compris les règles de saisie et que certaines requêtes étaient vouées à l'échec, faute d'être bien rédigées. A la campagne de requêtes suivante, tout sera à refaire, et il y a eu oubli des consignes données lors de la première campagne, alors qu'il aurait été si simple de réutiliser le guide initial s'il avait existé.

- des décisions ont été prises sur la foi d'affirmations orales de la BNF, entre autres, qui n'ont été confirmées par aucun document écrit et qui se sont révélées inexactes.

- enfin, quand de très nombreuses décisions sont prises d'après des conversations téléphoniques, des entretiens, ou des envois de fax, par une seule et unique personne, il est important de conserver un compte-rendu de ces entretiens ou de ces fax et de consigner par écrit toutes les décisions qui ont pu être prises, datées et argumentées.

Pourquoi ne pas créer, comme le conseille Suzanne Baerg Epstein un livre des décisions, une sorte de mémoire de la rétroconversion dans lequel seraient consignées toutes les décisions prises et les raisons pour lesquelles elles ont été prises. Cette procédure peut se révéler particulièrement utile pour les choix faits en matière de nettoyage des fichiers, lesquels auront des conséquences pendant des années, très importantes en cas de changement de système informatique par exemple, et qui survivront aux actuels acteurs de la rétroconversion.

#### *4.4- La planification*

L'ensemble de l'opération a fait l'objet d'une planification sommaire et un peu floue sur dix-huit mois à trois ans, largement remaniée en cours de chantier en raison d'événements dont la bibliothèque n'était pas maîtresse, avancées technologiques remettant des choix en cause, volte-faces de partenaires.

Seule la première phase était planifiée de façon précise ; elle n'a cependant pu démarrer qu'avec un an de retard en raison d'un blocage des crédits à la BNF. Les phases suivantes sont en panne et leur planification ne pourra se faire de façon précise tant que la BNF n'aura pas répondu au courrier concernant la connexion Internet à BN-OPALE, tant que la date d'installation d'Internet à la

bibliothèque ne sera pas fixée par le service informatique de l'ENSBA, tant que ne seront pas parus les CD-ROM de la conversion rétrospective BNF, etc.

La planification semble trop soumise à des partenaires qui ne sont pas prêts à rendre les services attendus, la BNF avec ses lourdeurs administratives, la société OPSYS dont le produit INTERMARC n'est pas tout à fait au point.

Etre la première à expérimenter de nouvelles méthodes est aussi un obstacle à une bonne planification puisque, lorsqu'on essuie les plâtres, toutes les surprises sont possibles qui modifieront les calendriers et le déroulement des tâches, c'est le risque qui a été pris avec :

- le choix d'une conversion USMARC/INTERMARC ;

- le choix d'un prestataire américain, engendrant des problèmes de communications dus à l'éloignement et à la langue. Les échanges avec RLA se font principalement en anglais, et pour cette raison les instructions sont parfois restées obscures malgré de nombreux fax.

La bibliothèque pouvait-elle pour autant faire des choix très différents ? probablement pas, car contrairement à la BAA et à la BCMN elle était étranglée par une contrainte budgétaire et le parti adopté d'une planification souple, s'adaptant très rapidement aux problèmes rencontrés, est celui qui correspond le mieux aux circonstances dans lesquelles se situe la bibliothèque.

## **Conclusion**

On a vu comment procéder à la rétroconversion était pour la bibliothèque de l'ENSBA une nécessité, car elle se devait de proposer au public du pôle documentaire du futur Institut national d'histoire de l'art un outil de recherche informatique, et une recherche homogène sans coupure entre un catalogue informatique et un catalogue manuel.

De nombreuses méthodes s'offraient à son choix, numérisation des fiches et OCR, dérivation de notices contenues dans des réservoirs bibliographiques, saisie du catalogue par un prestataire extérieur. Parmi ces méthodes, aucune n'est meilleure que les autres mais certaines sont mieux adaptées à une situation donnée, la situation en matière de ressources financières étant bien sûr déterminante. Et, à la bibliothèque de l'ENSBA, les choix de récupération de notices dans la base RLIN, la base BN-OPALE et les CD-ROM rétrospectifs de la BNF ont obéi d'abord à la contrainte budgétaire, et plus généralement ont dépendu de moyens qui ne sont pas à la hauteur de la richesse du fonds, mais aussi des résultats de l'analyse des données à rétroconvertir. Il faut craindre, cependant, qu'en fin de parcours certains choix se révèlent moins économiques qu'on ne l'avait estimé.

La première phase du projet, presque terminée, se déroule d'une façon satisfaisante, concrétisée par un premier chargement de notices d'excellente qualité et des tests réussis sur le nettoyage ultérieur de la base.

Si la planification des phases suivantes s'avère un peu délicate, il reste à être le plus pragmatique possible, à faire preuve de la souplesse nécessaire pour s'adapter au jour le jour aux problèmes survenus, aux réorientations du projet rendues inévitables par le progrès des technologies et par les choix de partenaires avec lesquels on est obligé de compter.

## **Annexes**

- **Organigramme Service Bibliothèque-Collections ENSBA.**
- **Ecole nationale supérieure des Beaux-arts - Organigramme.**
- **Notices Micromusée avec image.**
- **Exemples de notices du fichier auteurs-titres, du registre auteurs-titres, du registre Lesoufaché et du registre Masson.**

# ORGANIGRAMME SERVICE BIBLIOTHEQUE - COLLECTIONS Ensb-a

**DIRECTION DU SERVICE**  
**A. Jacques**

**Secrétariat**  
**C.Sire**  
 Assistante  
 N  
 Gestionnaire  
~~(temps partiel)~~

A2

| <b>Surveillance</b>  | <b>Encadrement</b>  | <b>Conservation</b>                                |                                    |  |                                  | <b>Documentation</b>  |  | <b>Service Photographie</b>   |
|--|---|--|------------------------------------|--|----------------------------------|---|--|---|
| <b>M. Foissey</b><br><b>H.Dumas</b><br><br>Communication &<br>Rangement des<br>Collections | <b>J.-L. Gauthier</b><br>(décharge<br>syndicale)<br>Encadreur | <b>E. Brugerolles</b><br><br>Dessins<br>de Maîtres | <b>A.M. Garcia</b><br><br>Estampes | <b>C. Mathon</b><br><br>Photographies<br>anciennes | N<br><br>Peintures<br>Sculptures | <b>J. de Couëssin</b><br><br>Dossiers<br>documentaires &<br>Archives<br>administratives | <b>C.Donnellier</b><br><br>Catalogues<br>informatiques | <b>M.Antilogus</b><br>Responsable<br><br><b>F.Portelancee</b><br>Gestlon<br><br><b>J.M.Lapelerie</b><br>Photographe |

DIRECTIONS DE TUTELLE (DAP et DAG)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**DIRECTION**

Directeur : Yves MICHAUD  
 Directeur adjoint : Yannick LOUE  
 Dir. du développement : Anne-Marie ROUSSE  
 Relations Internationales :  
 Véronique RABIN LE GALL  
 Monique LE SOUEF  
 Secrétariat :  
 Caroline THURIEAU, chef du secrétariat  
 Yolande PITTELOU  
 Marie-France FAVROT  
 Marie-José QUERE

**PERSONNEL ENSEIGNANT**

13 professeurs de 1ère catégorie  
 15 professeurs de 2ème catégorie  
 12 professeurs de 3ème catégorie  
 17 assistants  
 1 professeur de 6ème catégorie  
 2 chefs de travaux pratiques

CONTROLE FINANCIER

AGENCE COMPTABLE

Agent comptable : Marie-José ARNAUD  
 Adjoint : Daniel MAREUGE  
 Dominique GOURAND  
 Marlène BOULARD  
 Véronique LEOIR

**MÉDECINE DE PRÉVENTION**

Médecin :  
 Jacqueline MARTIGNOLLES  
 Infirmière : Flora WILLIAM

Comité technique paritaire

Comité d'hygiène et de sécurité

**SERVICE BATIMENT MAINTENANCE ET SECURITE**

Chef de service : Michel DAVIDOV

Adjoint : Marc FARTHOUAT  
 Secrétaire : Valérie ROFFI  
 Entretien et maintenance :  
 André VICOT  
 Jacques BREARD  
 André GOMICHO  
 Claude BOURGADE  
 Jean-Jacques MARTINEAU  
 Eustase MAYENAOUBY  
 Berthn RAMASSANY  
 Michel ROBERT  
 Luc FARTHOUAT  
 Jean-Pierre JOLY  
 Paul HERMANN  
 Reprographie  
 Jean-Louis SUBTIL  
 Chauffeur  
 Serge SELLEM  
 Coonier :  
 Monique OSSET, responsable  
 Dolorès ROBERT  
 Jean LECOMTE  
 Jael BOURSET  
 Gestion, achats :  
 Edouard BESSON  
 Madeleine SICOULY  
 Jean-Pierre SCHMITT

Surv., magasinage et service :  
 Jean-Baptiste TADDEI, agent-chef  
 Marie-Ange LATCHMAN  
 Denis BEUGLE  
 Monique PERCHE  
 Edith BAPT  
 Maria Da CUNHA E COSTA  
 Michel ERIOS  
 Othari BLONDO  
 Antoine SOTO  
 Elid LATCHMANN  
 Michèle AUBIN  
 Michèle FORGET  
 Jocelyne AGUILE  
 Abou KONE  
 Zeumana KONE  
 Obongus DIOMANDE  
 Louis-Christan DKOUME  
 Hortense CAVIGNY  
 Robert DANNER  
 Hedi YACOB  
 Pierre ALFONSI  
 Alain FOULET  
 Justine SELLEM  
 Solange MAIONAN  
 Jeannine BIGOUIN

**MEDIATHEQUE**

Chef de service : Mathilde FERRER

Secrétariat, gestion :  
 Viviane TOUNY  
 Deana BOSSE  
 Charlotte MARTIN  
 Documentalistes :  
 Jeanna LAMBERT  
 Geneviève DEBLOCK  
 Agnès BARBIER  
 Marie-Josée ANDRIEU  
 Marie-Pascale MALATERRE  
 Marie-Hélène COLAS-ADLER  
 Vite professionnelle :  
 Brigitte PECCIA-GALLETTO  
 Astrid VICHERAT  
 Surveillances, équipement, entretien :  
 Claudine BICHON  
 Christiane GUIGUI  
 Philippe LOAS  
 Victoire PERIAM  
 Redouane REBAINE  
 Laurent TIROLLE  
 C.I.D. :  
 Martine MARKOVITS, coordination  
 Daniel BEGUN  
 Jean-François DEPIT

**COLLECTIONS**

Chef de service : Annie JACQUES

Secrétariat, gestion :  
 Catherine SIRE  
 Béatrice MURAT  
 Conservation :  
 Emmanuelle BRUGEROLLES  
 Anne-Marie GARCIA  
 Catherine MATHON  
 NN (ex Gruncheo)  
 Documentation :  
 Joëlle COUESSIN  
 Catherine DONNELLIER-VIOLLAZ  
 Accueil, surveillance :  
 Michèle FOISSEY  
 Encadrement :  
 Jean-Luo GAULTHER  
 Dec. photo des collections :  
 Monique ANTILOGOS  
 Françoise PORTELANCE  
 Jean-Michel LAPELERIE

**COMMUNICATION ET EXPOSITIONS**

Chef de service : Elisabeth VITOU

Annie GUINARD  
 Christiane REIFF  
 Secrétaire :  
 Liliane PLEUVRET  
 Dominique WALLON  
 Expositions :  
 Carole CROENNE, responsable  
 Charles ORSUCCI  
 Baba MEITE

**ENSEIGNEMENTS**

Chef de service : Godelaine MINOT

Adjoint : Hervé LE BAIL  
 Secrétaire :  
 Fabienne BELBEOCH  
 Odie DORRIOT  
 Bureau de la scolarité  
 Marie-José GUENARD  
 Jacques JUWAN  
 Alex CAVIGNY  
 Gestion, achats :  
 Lydia CHOUKROUN  
 Claudine RAVALLI  
 Gestion des modules, cours d'été...  
 Jolanta GIANNI  
 Modules :  
 Jacqueline MELLEK  
 Sylvie DEOUIVRE  
 Tom VOSS  
 Gaël KEROUANTON  
 Alexandra NYS  
 Teresa LEPONE  
 Patrick PAYET  
 Oira de WLDEN  
 Vincent LAPASSET  
 Marie-Baiziz CARDOSO  
 Bases techniques :  
 Infographie  
 François GAULIER, responsable  
 Bernard MALLY  
 Valérie TORTAROLO  
 Vidéo  
 Monique BONALDI, responsable  
 Photo  
 Jean FRANCOU, responsable  
 Boite  
 Gérard DELANOLE, responsable  
 Métal  
 Michel SALERNO, responsable

**EDITIONS**

Chef de service : Anne RAYNAUD

Secrétariat : Martine LAPELERIE  
 Gestion, budget :  
 Dominique CHENU  
 Conception :  
 Francine de JACOBET  
 Marie-Anne SICHÈRE  
 Fabrication, impression :  
 Pascale GEORGET  
 Elyane MIOUOL  
 Valérie POIFOL  
 Corinne LAHENS  
 Jean-Claude BESNIER  
 Bernad MARIEL  
 Hugues DUMAS  
 Commercialisation :  
 Marc GUERIN, responsable  
 Christiane COMBARNOUX  
 Marie-Paule DELNATTE  
 Jacqueline LE GOFF  
 Promotion, relation avec la presse :  
 Elisabeth DION

**ADMINISTRATION**

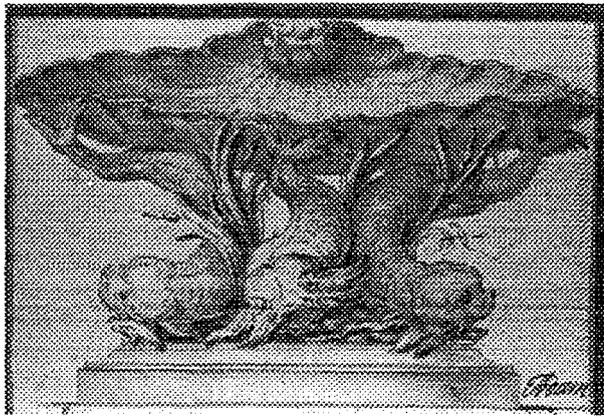
Administrateur : Yannick LOUE

Budget  
 Marie-Hélène ESTEGASSY  
 Josette FONTAINE  
 Mariette REBECCHI  
 Maria de ARAUJO  
 Formation, secrétariat du budget :  
 Elette BERTHET  
 Gestion du personnel  
 Jean-Paul ZIKRANI

**INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE**

Responsable : Anne-Marie BERGSTROM  
 Michèle DUSSOL

A2



Domaine : Dessin d'architecture ornement

[Auteur personne physique princ] Oppenort, Gilles-Marie (1672-1742)  
[Dessinateur]

Titre : [Coquille sur trois dauphins pour une fontaine]  
N°inventaire : O.760

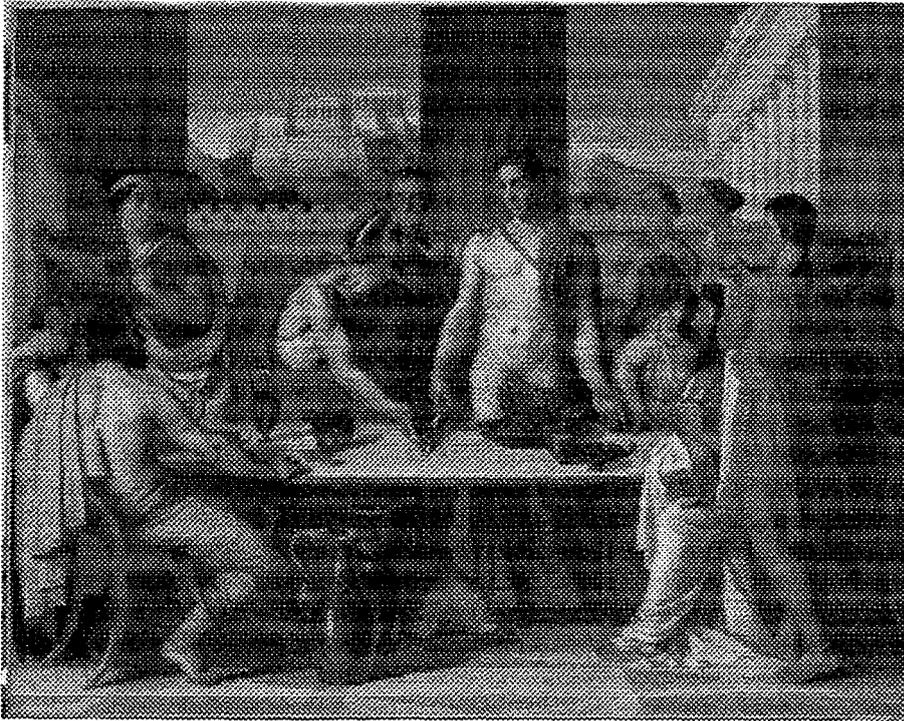
N° d'entrée : PC 47785 ( / /1935)

Date d'acquisition : / /1925

Donation : Masson, Jean (L'acte de donation date du 21 février 1925. Le numéro de prise en charge n'a été attribué qu'en 1935. En ce qui concerne J. Masson cf. sa notice biographique dans F.Lugt "Les marques de collections de dessins et d'estampes, supplément". La Haye, 1956. p.208-212)

Fontaine

Images numériques : 009-004.bmp F:\APPS\IMAGES\



Domaine : Peinture

[Auteur personne physique princ] Flandrin, Hippolyte (1809-1864)  
[Peintre]

Titre : [Thésée reconnu par son père]

Prix de Rome de Peinture ; 1832

Huile sur toile

Dimensions de l'oeuvre » Hauteur en cm 115

Dimensions de l'oeuvre » Largeur en cm 146

N°inventaire : PRP 74

N° d'entrée : MU 2967

Images numériques : 000-080.bmp F:\APPS\IMAGES\

Bibliographie :

- Philippe Grunhec. Le grand Prix de peinture. les concours des prix de Rome de 1797 à 1863, préf. de Jacques Thuillier. Paris, 1983 p.208

Expositions :

- Exposition des oeuvres d'Hippolyte Flandrin à l'Ecole Impériale des Beaux-Arts. Paris, Comité de l'association des artistes..., 1865

[8°574F23] n°2

- Hippolyte, Auguste et Paul Flandrin, une fraternité picturale au XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, Musée du Luxembourg, Lyon, Musée des Beaux-Arts, 1984-1985

[Ex 5347] n°3

- Philippe Grunhec. Les Concours des Prix de Rome 1797-1863. Paris, Ecole

nationale supérieure des Beaux-Arts, 1986, 2 vol.

[Ex 6665] n°85

- Le Prix de Rome de peinture. Tokyo, Shoto Museum of art, 1989

Comment informatiser une photothèque ? : gestion  
 et traitement documentaire. - Paris : La documenta-  
 tion française, 1984. - 72 p. : ill. ; 24 cm.  
 -(Guide pratique des photothèques)

Combat d'honneur concerté par les 4 élé-  
 mençs sur l'heureuse entrée de Madame la Duches-  
 se de la Valette en la ville de Metz. Ensemble la  
 resiouyssance publicæ concertée par les habitans  
 de la Ville et du pays sur le même sujet.  
 S;l., n.d., in-4°, pl.

Les. I 147

(20 078)

Apulée

de Larne dore

P., p. V. 7. Janot, 1522, 17 juin.

Relié.

Rés. Masson  
 in-4° | 266

Cornyns Carr (J.)

Art in provincial France.  
(L'art dans la France provinciale.)  
London, 1883, in-16

N° 337 B 101

266

l'ée

Apuleius de Casne dore au  
dit de la Couronne Ceres, con-  
t maintes belles histoires, delictan-  
bles, et subtiles inventions de  
o propos. Speciallement de phulo  
e Translate de Latin en langage  
coys. [par Guille. Michel, dit de bouis]

in la rue neuve nst: dame a Ly-  
saint Jehan baptiste, pour la  
has Janot. 1522, 17 juing  
8 pne. et 170 fc. nyo a<sup>9</sup>, A-D<sup>4</sup>, E<sup>3</sup>,  
L-V<sup>4</sup>, X<sup>3</sup>, aa-KK<sup>4</sup>, ll<sup>3</sup>, mm-qq<sup>4</sup>...  
37 ll.  
ff. 140, 141, 157, 158, 161 a la fin.  
1. au front. upetre f 139<sup>v</sup>.

(17. 000)

Cornyns Carr (J.)

L'art von France. Trad. par Jules  
Comte.  
Paris, 1887, in-16

N° 337 B 102

(16.742)

● SOC. 181

COMBES, Danièle ; IMBERT, Françoise.- Evolution  
du travail domestique. Salarariat féminin et condi-  
tions d'habitat. Etude préparatoire à une enquête  
sur le travail domestique.- Paris, Centre de  
Sociologie urbaine, 1976.- 29,7 cm, 47 p., bibliog.  
(Ministère de l'Equipement. Direction de la Cons-  
truction)

Inv. 8501

X 312 B<sup>40</sup> Civitali

Yriarte (Ch.)

Matteo Civitali,  
sa vie et son œuvre  
Paris, 1886, in 4°, fig.

~~Matteo Civitali~~  
~~Paris, 1886, in 4°, fig.~~  
~~Paris, 1886, in 4°, fig.~~

X <sup>Dupuis</sup> B<sup>21</sup>

Ridolfi (E.)  
discendenti  
Matteo Civitali  
descendants de  
(Civitali)  
Genève, 1889, in-8°

~~J. Discendenti~~  
~~di Matteo Civitali~~  
~~da Enrico Ridolfi~~  
~~Firenze, 1889, in-8°~~

21826

→ 312 B 30

x ~~337 B~~

# Comyns Carr. (1810)

8/8)

Grosvenor gallery etc. —

Catalogue illustré de la galerie de Grosvenor —

Exposition d'Art (1877-78)

Dessins des vues maritimes et aquarelles des artistes morts de l'École anglaise avec une introduction critique par J. Comyns Carr. Londres, s. d. in 8°

Photogravures.

V.

Londres

772 M. 199

## Comyns Carr (J.)

B<sup>101</sup>

(tit in 1800)

provincial France. —

Artisans la artiers

français. Lettres écrites

pendant l'été de 1802.

Londres, 1803. in 16.

France provinciale

X

## Comyns Carr (J.)

B<sup>102</sup>

(tit in 1674)

sur France par

Comyns Carr. Traduit par J. Carr et l'Anglais. Paris, 1807

in 16

Depolls

lettre

~~B IV 33~~

. 44

Baïf (Jean Antoine)

Les Jeux de Jean Antoine de  
Baïf, à Monseigneur le Duc de Blois  
Paris 1573; ~~in-4°~~ <sup>pet.</sup> in-4°

L. Breyer

Les. 44.

Antoine de) Les passetemps  
29

~~Les passetemps de 1576~~

45

Jean Antoine de Baïf, à Monseigneur le  
Paris, 1573; ~~in-4°~~ <sup>pet.</sup> in-4° Grand Prieur

L. Breyer,

Les. 45  
[mar. pe.]

|                      |   |
|----------------------|---|
| Estienne (Ch.)       | P., S. de Colines, 1548. La direction des parties du corps humain.  |
|                      | P., p. A. Verard, 1492, 15 dic. Le bien viure. [inc.]   |
| [Ovide]              | P., par A. Verard, 1493, 1. mar. La bible des poetes. metamorphose.   |
|                      | P., <del>par A. Verard, 1488, 11. La mer des hystoires.</del>   |
|                      | P., p. A. Verard, s.d.  |
| Champier             | P., p. J. de la Gode, [1516]: Les grans croniques des gestes... des pays de Savoie et piemont                                       |
|                      | P., p. Galliot du Pré, 1528, 25 nov. Meliadus de Leonnoys.  |
| Boccacio             | P., N. Couteau, 1538. des nobles malheureux.  |
| Gilles (Nicols)      | P., [p. A. Girault] 1544-1541. 28 juin. Les Tres elegantes et Copieuses Annales.  |
| Defalmeus            | P., Defalmeus, 1752, 27 Août.   |
| Lipomarus (A.)       | P., L. du Coudret, 1577, 17 aout. L'histoire, vie et legendes des sainctz.  |
| Crescentis (P. de)   | P., Th. du Guennier, s.d. Le liure des profitz champestes. Et ruraux.   |
|                      | P., Th. Duguesnes, 1508, 7 sept. Histoire du preux e vaillant cheualier Regnault de Montauban.                                      |
| Boccacio (fiou.)     | P., J. du Pré, 1483, 25 fév. des cas des nobles hommes e femmes infortuz.   |
| Boccacio (fiou.)     | P., p. A. Verard 1485, 22 nov. des cent nouvelles.  |
| Livies (Tib.)        | P., (J. du Pré), 1486, 27 nov. et 1487, 23 juin. Les decades.   |
| Voragine (J. de)     | P., J. du Pré, 1489, 7 oct. La legende doree en francoys.   |
| "                    | P., J. du Pré, 1493, 10 mar. La legende doree en francoys.  |
| Martial de Paris     | [P., J. du Pré, 1493, 18 may] [les vigilles de la mort du feu roy Charles septiesme]  |
| "                    | [ " ] [ " ]   |
|                      | [P., par A. Verard, 1493, 8 juin] [L'arbre des batailles].  |
| Duval (N.)           | P., l'Authens, 1677, 25 janv. Le tresor des nouvelles Escrites...   |
| Jovius (Paulus)      | P., R. Estienne, 1549. Vitae duodecim vicecomitum mediolani principum.  |
|                      | P., R. Estienne, 1546. Biblia.  |
| Gilles de Rome       | P., p. G. Eustace, 1517. le miroes exemplaire...  |
| Morin (J.)           | P., P. Fizens, s.d. les armes e blasons des cheualiers de l'Ordre du Sainct. Esprit...  |
| Hozier (P. d')       | P., M. Tavernier, 1634. 20 mar. les noms, surnoms qualitez, armes et blasons des cheualiers et officiers de l'ordre du S. Esprit... |
| La Rocque (G. A. de) | P., P. Fizens, 1626, 4 aout. les blasons des armes de la Royale maine de Bourbon...   |
|                      | P., P. Gaultier, 1544, 30 av. Chirurgia, e Graeco in Latinum conversa.  |
| Vitruve              | P., J. Gaseau. v. G. Barthe. Architecture ou Art de bien bastir. 1711   |

## Bibliographie

- AVRAM, Henriette D. - Retrospective conversion : a national viewpoint. *IFLA Journal*, February 1990, vol. 16, n°1, p. 55-57.
- BEAUDIQUEZ, Marcelle. - Le chantier conversion rétrospective de la Bibliothèque nationale. *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 38, n° 3, 1993, pp. 8-19.
- BERNARD, Annick. - L'intégration du catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale, 1970-1979 dans la base BN-OPALE. *IFLA Journal*, February 1990, vol. 16, n°1, p. 87-89.
- BERNARD, Annick. - Conversion rétrospective - conversion « autonome » : d'après l'expérience de la BN. *Bulletin de l'ABF*, n° 138, 1er trimest. 1988, p.11-12.
- BIBLIOTHEQUE D'ART ET D'ARCHEOLOGIE (Fondation Jacques Doucet). - *Rapport d'activité pour 1993*. - Paris : BAA, 1994.
- BOKOVO, Lenka, OLIVIERI, Elizabeth. - La récupération des notices RLIN dans le cadre du système BN-ARNO. *Bulletin d'information de l'ABF*, n° 163, 2e trimestre 1994, p. 127-128.
- BOLIN, Mary K., WRIGHT, Harley B. - Retrospective conversion of a medium-sized academic library. Dans SCHOTTLAENDER, Brian.- *Retrospective conversion : history, approaches, considerations*.- New york : Haworth press, 1992, p. 35-50.
- BOUDET, Isabelle. - RLIN, système de gestion partagé et catalogage collectif. *Bulletin d'information de l'ABF*, n° 163, 2e trimestre 1994, p. 32-33.
- BOURDON, Françoise. - BN-OPALE, réservoir national de données bibliographiques et d'autorités. *Bulletin d'information de l'ABF*, n° 163, 2e trimestre 1994, p. 15-22.

- BRYANT, Philip and BEAUDIQUEZ, Marcelle. - Special issue on retrospective catalogue conversion, retrospective cataloguing and retrospective bibliography.- *IFLA Journal*, vol. 16, n° 1, February 1990, p. 27-28.
- CABRAL, Maria Luisa. - Copyright on bibliographic records. *IFLA Journal*, vol. 16, n° 1, February. 1990, p. 41-43.
- COUNCIL OF EUROPE WORKING PARTY ON RETROSPECTIVE CATALOGUING. - Text of recommendations (R(89)11, 19 September 1989. *IFLA Journal*, vol. 16, n° 1, Feb. 1990, p. 29-31.
- ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS. - *Rapport d'activité 1992-1993*.- Paris : ENSBA, 1993.
- *Rapport d'activité 1993-1994*.- Paris : ENSBA, 1994.
- *Rapport d'activité 1994-1995*.- Paris : ENSBA, 1995.
- EPSTEIN, Susan Baerg. - Retrospective conversion revisited. Parts 1-3.- *Library journal*, t. 115, n° 9, May 15, 1990, p. 56-57 ; t. 115, n° 10, June 1, 1990, p. 94-98 ; t. 115, n° 12, July 1990, p. 66-69.
- GIAPPICONI, Thierry. - Le choix d'INTERMARC. *Bulletin d'information de l'ABF*, n° 163, 2e trimestre 1994, p. 65-66.
- GIAPPICONI, Thierry. - Récupération sur requêtes des notices bibliographiques et d'autorité de BN-OPALE. *Bulletin d'information de l'ABF*, n° 163, 2e trimestre 1994, p. 114-116.
- HART, Amy. - Operation cleanup : the problem resolution phase of a retrospective conversion project. *Library resources and technical services*, t. 32, n° 4, Oct. 1988, p. 378-386.
- HSUEH, Daphne C. - Recon road maps : retrospective conversion literature, 1980-1990. Dans SCHOTTLAENDER, Brian.- *Retrospective conversion : history, approaches, considerations*.- New york : Haworth press, 1992, p. 5-22.
- IFLA. RETROSPECTIVE CONVERSION WORKSHOP (1991, MOSCOW).  
Retrospective conversion workshop at IFLA, Moscow, 22 August 1991.

- International cataloguing and bibliographic control*, Jan.-Mar. 1992, vol 21, n° 1.
- JACOBS, Gijs J. M. - Retrospective conversion. How many...?- *IFLA Journal*, vol. 16, n° 1, February 1990, p. 37-40.
- JACQUES, Annie. -[Extrait du] *Guide des bibliothèques patrimoniales*, à paraître, 14 p.
- KALTWASSER, Franz Georg, SMETHURST, John Michael (eds). - *Retrospective cataloguing in Europe : 15th to 19th century printed materials : proceedings of the International conference, Munich 28th -30th November 1990.- München ; Paris : Saur, 1992.*
- LIBER LIBRARY AUTOMATION GROUP. - Guidelines for retrospective projects. - *IFLA Journal*, vol t. 16, n° 1, February 1990, p. 32-36.
- LAWSON, Roger. - Le réseau des bibliothèques d'art américaines. Communication à la 3e réunion nationale des bibliothèques d'art organisée par l'ABF à Besançon le 19 novembre 1993. (non publié). 12 p.
- LUPOVICI, Catherine. - La conversion rétrospective des catalogues. *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 36, 1er trimestre 1991, p. 25-31.
- MUNTZ, Eugène. - *Guide de l'Ecole nationale des Beaux-arts*. Paris : Maison Quantin, [1889].
- MURATORI, Fred. - RLIN special databases : serving the humanist. *Database*, vol. 13, n°5, Oct. 1990, p. 48-56.
- RACSYNSKI, Jeanne. - Utilisation de l'OCLC à la bibliothèque du Musée de l'homme. *Bulletin d'information de l'ABF*, n° 163, 2e trimestre 1994, p. 123-125.
- RICHARD, Hélène. - La rétroconversion des fichiers de la bibliothèque municipale de Besançon dans le cadre du catalogue collectif de France. *Bulletin d'information de l'ABF*, n° 163, 2e trimestre 1994, p. 134-136.
- ROUCHES, Gabriel. - *L'Ecole des Beaux-arts : aperçu historique et guide à travers les collections.- Paris : A. Morancé, 1924.*

SCHMIDT, Catherine. - La saisie du fichier en 80 jours et autres voyages extraordinaires dans la documentation du Musée national d'art moderne. *Bulletin d'information de l'ABF*, 1992, n° 157, p. 25-29.

SCHOTTLAENDER, Brian. - *Retrospective conversion : history, approaches, considerations*. - New york : Haworth press, 1992. ISBN 1-56024-328-7.

SÜLE, Gisela. - Bibliographic standards for retrospective conversion, *IFLA journal*, vol. 16, n° 1, February 1990, p. 58-63.



BIBLIOTHEQUE DE L'ENSIB



9669781